

ALGÉRIE-ITALIE
Le Président du Conseil des ministres italien en visite de travail et d'amitié en Algérie
► M. Giuseppe Conte se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale



P. 24

ALGÉRIE-CHINE
M. Bensalah reçoit à Alger l'ambassadeur de Chine

P. 24

FRANCE-ALGÉRIE
Les exportations françaises vers l'Algérie ont diminué de 8,6 % au 1^{er} semestre 2018

P. 5

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux inaugure le nouveau siège de la Cour d'Oran

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, a inauguré hier le nouveau siège de la Cour d'Oran, situé au quartier de l'USTO. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires et du corps judiciaire, le ministre a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accorde un «intérêt particulier au secteur de la justice qui a fait l'objet de profondes réformes et bénéficié d'importantes réalisations».

P. 3



FINANCES

M. Raouya exhorte les compagnies d'assurance à diversifier leurs produits

P. 6

ENSEIGNEMENT CORANIQUE:

100 000 élèves inscrits au titre de la nouvelle année scolaire à Alger

P. 4

ARMÉE

Le général de corps d'Armée Gaïd Salah préside aujourd'hui à Alger un colloque historique

P. 24



SANTÉ

BÉGALEMENT D'où ça vient et comment le soigner ?

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE DES CLUBS (1/8 DE FINALE - ALLER) AL-NASR - MC ALGER :

Le «Doyen» pour prendre option à Ryadh

Le MC Alger, l'un des trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football, tentera de prendre option en vue d'une qualification pour les quarts de finale de l'épreuve, en affrontant mardi à Ryadh (18h00 algériennes) les Saoudiens d'Al-Nasr en 1/8 aller.

P. 21

PRODUITS FINANCIERS CONFORMES À LA CHARIA:

Le règlement adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste arrêté et reddition de 10 autres durant le mois d'octobre (Bilan)

P. 3

HÔTEL MERCURE CE MATIN À 8H30

Rencontre sur la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, présidera ce matin à partir de 8h30, à l'hôtel Mercure

(Alger), l'ouverture des travaux d'une rencontre de haut-niveau de deux jours sur la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

HÔTEL EL AURASSI CE MATIN
Assises régionales Centre pour l'évaluation du schéma directeur de l'aménagement touristique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, présidera ce matin à l'hôtel El Aurassi, les travaux des assises régionales Centre pour l'évaluation du schéma directeur de l'aménagement touristique. Ces assises régionales des wilayas du Centre s'inscrivent dans le cadre de la préparation des assises nationales pour le tourisme.

CET APRÈS-MIDI À L'OPÉRA D'ALGER À 15H
Cérémonie finale du prix national scolaire «Plumes de mon pays - Aqbil»

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrat, présidera cet après-midi à partir de 15h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, la cérémonie finale du prix national scolaire «Plumes de mon pays - Aqbil».

Horaire des prières

Mardi 27 Safar 1440

Fajr	05:42
Dohr	12:32
Asr	15:24
Maghreb	17:51
Isha	19:12

STAND ANEP AU SILA À 14H
Vente-dédicace de Kamel Bakiri et Lila Benzaza

A l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA-2018), l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h, en son stand au Sila sis Pavillon C, deux séances vente-dédicace la première avec Kamel Bakiri qui présentera son livre d'histoire «La péninsule de Collo. L'histoire d'une région», la seconde avec Lila Benzaza, qui présentera son roman «Un arbre fleurira à l'aube».

SALLE IBN-KHALDOUN
Venom et Predator en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi 8 novembre, à la salle Ibn Khaldoun, la projection des films Venom (20h) et Predator (19h).



Météo



	Max	Min
Alger	19°	08°
Oran	19°	09°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	21°	10°
Tamanrasset	29°	14°

JEUDI À LA SALLE IBN ZEYDOUN
Concert de jazz-chaâbi

Le groupe «Koum Tara», animera un concert exceptionnel, jeudi 8 novembre à partir de 19h30, à la salle Ibn Zeydoun (OREF). Un concert de jazz fusion aux accents chaâbi, servi par ce quatuor dirigé par le pianiste et compositeur Karim Maurice. Un concert Chaâbi revisité. De quoi ravir vos tympans !

INITIATION AU THÉÂTRE
Nouvelle session de formation à Oran

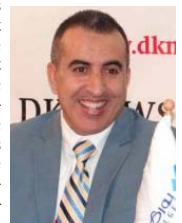
Une nouvelle session de formation aux techniques théâtrales de base sera lancée le 15 novembre prochain à Oran, a indiqué hier le président de l'association culturelle locale "El-Amel". Une dizaine de jeunes amateurs bénéficieront de ce stage théorique et pratique intervenant dans le cadre du cycle de formation de l'association, a précisé Mohamed Mihoubi. Le cursus qui s'étend sur une durée de deux mois permettra aux jeunes artistes de s'imprégner des notions fondamentales ayant trait, entre autres, à l'élocution et à l'interprétation sur scène, a expliqué M. Mihoubi. Le stage de formation se tiendra au siège de l'association, au centre culturel "Mbarek El-Mili" qui comporte sa propre structure d'apprentissage, "Le Petit Théâtre", dotée d'une scène et d'une salle de 70 places. La création de cette structure légère en 2015 a impulsé une nouvelle dynamique à la vocation de l'association, axée essentiellement sur la formation des jeunes talents. Plus de 900 amateurs ont été déjà formés par cette association qui a, à son actif, plus de 40 années d'activités également marquées par le montage de plusieurs pièces théâtrales. Sa dernière œuvre en date, intitulée "Rijal Ethaoura" (Les hommes de la Révolution) présentée le 1er novembre au Théâtre régional "Abdelkader Alloula" (TRO) à l'occasion de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, a eu un franc succès.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE
37 kg de cannabis traité saisis à Tlemcen

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogue les forces de police de la sûreté de wilaya de Tlemcen, ont saisi plus de (37) kilogrammes de cannabis traité. Agissant sur information, les éléments de police de la sûreté de daïra de Maghnia relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen, ont exécuté un mandat de perquisition dans un domicile sis à Maghnia, qui s'est soldée par l'interpellation d'un présumé auteur dans une affaire de trafic de drogue et la récupération de (37) kilogrammes et (600) grammes de cannabis traité. Ainsi, la Direction Générale de la Sûreté Nationale multiplie ses efforts à travers les forces de police dans les 48 wilayas, pour lutter contre ces narcotraffiquants qui menacent la santé publique.

CET APRÈS-MIDI À L'INESG
Conférence du DG de la Bourse d'Alger

Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 13h45, une table ronde animée par le Directeur général de la Société de gestion des bourses des valeurs M. Yazid Benmouhoub, sur le thème: «La Bourse d'Alger, facteur d'inclusion financière et levier de croissance économique».

CAMP DE JEUNES DE ZÉRALDA
Commémoration du 64^e anniversaire de la mort de Benabdelmalek Ramdane

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau du camp de jeunes de Zéralda, une conférence-historique à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la mort du héros-symbole Benabdelmalek Ramdane (04 novembre 1954).

JUSTICE:

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux inaugure le nouveau siège de la Cour d'Oran

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, a inauguré hier le nouveau siège de la cour d'Oran, situé au quartier de l'USTO.

Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires et du corps judiciaire, le ministre a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accorde un «intérêt particulier au secteur de la justice qui a fait l'objet de profondes réformes et bénéficie d'importantes réalisations».

Le nouveau siège de la cour d'Oran, dont la réalisation a nécessité un investissement de plus de 4,5 milliards DA, s'étend sur une surface de 25.000 m² et se distingue par son architecture alliant les cachets moderne et arabo-musulman, selon un exposé pré-



senté au ministre sur cette infrastructure.

M. Louh a estimé que la réalisation de cette cour

intervient au titre du programme de développement décidé par le Président de la République pour la wilaya

d'Oran, estimant que cette nouvelle infrastructure reflète le statut de la wilaya, son histoire et ses aspirations prometteuses en matière de développement.

Les données statistiques présentées lors d'un exposé, en marge de la cérémonie d'inauguration, indiquent que les activités de la cour d'Oran, depuis janvier au 31 octobre derniers, ont porté au niveau du pôle pénal spécialisé d'Oran sur des affaires liées aux stupéfiants (65%), au terrorisme (16%), aux atteintes aux systèmes de traitement automatique (13%), aux infractions à la législation des changes (5%) et enfin à la corruption (1%).

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste arrêté et reddition de 10 autres durant le mois d'octobre

Un terroriste a été arrêté, dix (10) autres se sont rendus aux autorités militaires et 34 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant le mois d'octobre dernier, selon le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour cette période.

Durant cette période, les unités de l'ANP ont également découvert et détruit 42 casemates et un atelier de fabrication d'explosifs et saisi une importante quantité d'armes et de munitions.

Elles ont récupéré, entre autres, une (1) mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, un (01) fusil mitrailleur (FM), dix-huit (18) fusils Kalachnikov, onze (11) fusils Semenov, six (6) roquettes RPG-7, un (1) fusil à répétition, 8.768 balles de différents calibres outre la découverte et la destruction de 3,5 quintaux de produits chimiques pour la confection d'explosifs et de 2,95 kg de TNT.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de l'ANP ont, durant la même période, arrêté 60 narcotrafiquants et saisi 17 quintaux de kif traité et 62.843 comprimés psychotropes.

Ils ont aussi arrêté 106 contrebandiers et déjoué une tentative de contrebande de 120.427 litres de carburant et saisi 78,53 tonnes de denrées alimentaires et interpellé 239 orpailleurs et saisi 232 groupes électrogènes, 182 marteaux piqueurs, 79 détecteurs de métaux, 175 véhicules de différents types et plus de 200 quintaux de tabac.

Concernant la lutte contre l'immigration clandestine, l'ANP a arrêté, durant le mois d'octobre dernier, 592 immigrés clandestins de différentes nationalités et déjoué une tentative d'immigration clandestine de 544 personnes.

«Ces résultats traduisent la volonté de l'ANP à éradiquer le fléau du terrorisme et à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes», souligne la même source.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 4 véhicules tout-terrain, 5 motocycles et divers autres matériaux saisis à In Guezzam

Un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, dimanche à In Guezzam, quatre véhicules tout-terrain, cinq motocycles et divers autres matériaux, ainsi que trois tonnes de denrées alimentaires, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi, le 4 novembre 2018 à In Guezzam/6^e Région militaire, quatre (4) véhicules tout-terrain, cinq (5) motocycles, des outils de détonation, onze (11) groupes électrogènes, sept (7) marteaux piqueurs, quatre (4) détecteurs de métaux et trois (3) tonnes de denrées alimentaires», précise la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Oran/2^e RM, Batna et Jijel/ 5^e RM «neuf (9) individus en leur possession sept (7) fusils de chasse et un (1) fusil à pompe».

D'autres éléments appartenant au même corps de sécurité ont arrêté également à Sétif et Oum El Bouaghi/ 5^e RM «trois (3) contrebandiers et saisi 12 quintaux de feuilles de tabac et (14.660) unités d'articles pyrotechniques», ajoute le communiqué du MDN.

A El Ghazaouet/2^e RM, des garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de «(33) personnes à bord d'une embarcation pneumatique, alors que cinquante-huit (58) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset/6^e RM».

APS

HISTOIRE:

Ghardaïa rend un hommage appuyé au poète de la Révolution Moufdi Zakaria

Un vibrant hommage a été rendu hier à Ghardaïa au grand poète du mouvement national et chantre de la Révolution algérienne, Moufdi Zakaria, dans le cadre d'une manifestation coïncidant avec la célébration du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Organisée par «Madjliss Abderrahmane El Kourtii», instance suprême socioéconomique et culturelle de la communauté Ibadite, en collaboration avec la wilaya et l'université de Ghardaïa ainsi que le bureau local de la fondation Moufdi Zakaria, cette manifestation a constitué une occasion pour rendre hommage à l'icône de la poésie révolutionnaire algérienne qui a consacré sa vie à la prise de conscience du peuple algérien pour la lutte contre le colonialisme.

Outre son apport indéniable au champ poétique et au paysage intellectuel national, l'initiative se veut également une reconnaissance de son riche parcours révolutionnaire

depuis l'Etoile nord-africaine et le Parti du peuple algérien (PPA) jusqu'à la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, selon les organisateurs.

L'œuvre poétique du chantre de la Révolution algérienne, de son vrai nom Cheikh Zekri, possède, à l'instar de l'hymne national, d'autres œuvres qui renseignent sur les meurtrissures inspiratrices liées à sa souffrance du colonialisme et des géolés, ainsi qu'elles reflètent son formidable engagement existentiel pour l'unité de l'Afrique du nord, notamment le Maghreb. De nombreux intervenants, qui se sont succédés à la tribune lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation organisée en présence des autorités locales, ont revisité l'œuvre du poète de la Révolution qualifié de «Tisseur des mots».

Des personnes ayant côtoyé de près le poète ont apporté des témoignages poignants sur cette personnalité lors de leurs interventions et partagé avec le grand public présent des souvenirs d'autrefois.

Des lectures poétiques improvisées

ont été données en son honneur, pour rappeler l'engagement de l'une des figures emblématiques de la poésie révolutionnaire algérienne à l'unité des peuples du Maghreb. Natif de Béni-Isguen (Ghardaïa) le 15 avril 1908, Moufdi Zakaria est décédé le 17 août 1977 à Tunis et enterré dans sa ville natale.

Cette cérémonie de reconnaissance et d'hommage est marquée par une série de conférences sur la vie et le parcours révolutionnaire du poète, animées par des universitaires et chercheurs.

L'événement a été couronné par des remises d'attestations de reconnaissance pour les différents intervenants dans l'organisation de cette manifestation, ponctuée d'un atelier sur «l'écriture et déclamation de la poésie», organisé à l'Université de Ghardaïa, ainsi qu'une soirée poétique. Auparavant les participants s'étaient recueillis devant la tombe du défunt poète de la Révolution et avaient visité sa maison ancestrale reconvertie

ROUTES - PONTS

Réception du viaduc de Oued Ouchayah durant le premier trimestre 2019

Le projet du viaduc de Oued Ouchayah à Alger, d'une longueur de près de 2 km reliant Baraki, Oued Ouchayah et le tronçon médian de l'autoroute est-ouest, sera réceptionné au premier trimestre 2019, a annoncé hier le Directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani.

Intervenant sur le taux d'avancement des travaux au niveau du viaduc de Oued Ouchayah, M. Rahmani a déclaré à l'APS que ce projet sera réceptionné au premier trimestre 2019 dans le cadre de la décongestion du trafic routier dans la capitale notamment au niveau de Gué de

Constantine, Bourouba, Baraki et la cité Oued Ouchayah. Selon le même responsable, toutes les familles qui occupaient des habitations précaires construites sur le terrain de ce projet, ont été relogées.

D'autre part, un collecteur sera réceptionné fin 2018 au niveau de Oued Ouchayah (Alger), dans le cadre des efforts visant à faire face aux risques d'inondations dans nombre de communes de la capitale, à savoir: Birkhadem, Aïn Naâdja, Bir Mourad Rais, Hussein Dey (rue Tripoli), Bachdjerrah (Tennis) et Kouba (l'Appréval), avait indiqué le chargé des projets au

niveau de la direction des Ressources en eau d'Alger, Abdelhakim Alioua.

M. Alioua a fait savoir que le taux d'avancement des travaux du collecteur de Oued Ouchayah (Alger), qui s'étend sur une longueur de 2,5Km, a atteint 96%. Il a fait état, dans ce sens, d'un autre projet relatif au remblayage de Oued Ouchayah sur une longueur de 5,5Km, pour le transformer en voie publique à l'horizon 2020, ajoutant que les travaux enregistrent un taux d'avancement de 40%.

Le budget alloué au projet du collecteur s'élève à 4,15 milliards DA, alors que celui du remblayage de Oued Ouchayah est estimé

à 3,6 milliards DA, a déclaré M. Alioua.

Concernant les difficultés entravant la réalisation de ces deux projets, le représentant de la direction des Ressources en eau d'Alger a cité les bidonvilles construits aux abords du Oued et le problème du jet de déchets solides à l'origine des crues pluviales.

Afin de pallier ce problème, des sociétés privées ont été chargées de procéder quotidiennement à des opérations de nettoyage pour éviter l'amoncellement des déchets solides, a indiqué M. Alioua, faisant état du relogement de 400 familles dans des logements décentes.

SANTÉ-ÉDUCATION Appel à l'implication des associations de parents d'élèves aux opérations de vaccination scolaires

Les participants au séminaire régional sur «L'évaluation de la santé dans les milieux scolaires et universitaires», tenu à M'sila, ont insisté hier sur l'implication effective des associations de parents d'élèves et organisations estudiantines aux diverses opérations de vaccination et consultations assurées par les unités de dépistages et de suivi (UDS) en charge de la santé scolaire.

«Le rôle des parents d'élèves et organisations estudiantines est important pour la sensibilisation et l'orientation qui sont nécessaires pour l'efficacité des campagnes de sensibilisation, traitement et dépistage des maladies susceptibles d'être contractées par les élèves et les étudiants», a considéré Dr. Youcef Terfani, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Soulignant qu'actuellement se déroule la vaccination des étudiants en sciences médicales contre l'hépatite B, l'intervenant a estimé que la promotion de la santé en milieu scolaire et universitaire exige l'ouverture et l'élargissement du champ d'action des UDS, l'affectation du suivi des cas des maladies diagnostiqués à des spécialistes et la dotation des équipes médicales en moyens nécessaires.

Les établissements scolaires et universitaires sont invités à organiser et à accueillir les campagnes de sensibilisation à la vaccination et à la préservation de la santé publique, a ajouté M. Terfani qui a rappelé que des consultations ont été assurées durant 2017 à 8 millions d'élèves.

Le directeur de wilaya de la santé, Hamza Ahmed, a appelé à développer la santé scolaire dans son volet psychologique par, notamment, la prise en charge et le suivi des élèves en difficulté dans leur espace de vie. Il a également relevé que le but du séminaire consiste à évaluer l'évolution de la santé scolaire et universitaire et définir une stratégie future dans ce domaine.

Le dépistage en milieu scolaire et universitaire a permis de relever la prévalence de nombre de maladies dont la carie dentaire, la myopie et certaines dermatoses, ont souligné des intervenants qui ont insisté sur le suivi médical seul à même de réduire et, éventuellement, éliminer ces maladies.

Cette rencontre de deux jours, organisée à l'école de formation paramédicale, a donné lieu durant son premier jour à la présentation de plusieurs communications sur le bilan national de santé scolaire, le bilan de santé scolaire et universitaire à M'sila, la modernisation du calendrier national de vaccination et la mise en œuvre de la nouvelle action «halte à la carie dentaire».

APS

ENSEIGNEMENT CORANIQUE: Plus de 100 000 élèves inscrits au titre de la nouvelle année scolaire à Alger

Plus de 100 000 élèves ont été inscrits, au titre de la nouvelle année scolaire d'enseignement coranique (2018-2019), dans les 50 écoles coraniques d'Alger, a indiqué, hier, le directeur des Affaires religieuses de la wilaya d'Alger, M. Zoheir Boudraa.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boudraa a indiqué que plus de 100.000 élèves ont rejoint les 1000 classes coraniques que compte la capitale, et ce dans les différents niveaux d'enseignement du coran, préscolaire (l'apprentissage du Coran pour les jeunes enfants), classes pédagogiques (deuxième cycle), et classes d'alphabétisation dans le but de diffuser les véritables valeurs de modération en Islam.

A ce titre, plus de 45.000 élèves ont été inscrits dans les classes du préscolaire au titre de cette nouvelle année contre 40 000 l'année dernière, a fait savoir M. Boudraa, relevant que ce cycle enregistre une grande affluence en égard des «bons résultats obtenus, d'où l'impératif de redoubler d'efforts pour renforcer le nombre de places en faveur des enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarisation».

Le deuxième cycle compte plus de 20.000 élèves inscrits, en sus de 25 000 adultes, contre près de 8 000 élèves pour les classes d'alphabétisation, a poursuivi le même responsable. Il a affirmé, en outre, que la wilaya d'Alger s'est renforcée, en cette nouvelle

année d'enseignement coranique, par 40 classes avec l'ouverture de nouvelles écoles d'une capacité d'accueil de plus 1200 élèves, réparties à travers l'école Garidi de Kouba (200 élèves), Salmane El Farissi de Bab Ezzouar (600 élèves), la Mosquée Errahma des Eucalyptus (400 élèves), lesquelles ont assuré des places pédagogiques pour les classes préscolaires. Six projets d'écoles coraniques sont en cours de réalisation dans les communes d'Hussein Dey, Bachdjerrah, Birtouta, les Eucalyptus, Draria et Zeralda, a fait savoir le responsable, précisant que le taux d'avancement de leurs travaux oscille entre 20% et 80% et que leur équipement est pris en charge par la wilaya avec la contribution de citoyens.

Le nombre des écoles coraniques, avec internat, s'élève à huit écoles accueillant près de 1.000 élèves dont des étudiants étrangers, venus notamment de Mauritanie et du Sahara Occidental. Les écoles coraniques d'Alger sont encadrées par 2.000 enseignants, majoritairement des fonctionnaires de la direction ainsi que des enseignants titulaires, bénévoles ou des contrac-



tuels dans le cadre des contrats d'emploi de jeunes.

Outre l'enseignement du Coran et des cours d'alphabétisation, les écoles coraniques dispensent des cours de soutien scolaire au profit d'élèves de classes d'examen (primaire, moyen et secondaire) supervisés par des enseignants et des étudiants universitaires bénévoles, selon M. Boudraa qui indique que ces classes prennent également en charge des élèves aux besoins spécifiques.

Dans le cadre de la nouvelle année de l'enseignement coranique, 45.000 exemplaires du programme relatif aux classes du préscolaire ont été publiés avec

le concours de la wilaya, en attendant la publication prochaine du programme unifié du ministère de tutelle, a-t-il précisé.

La wilaya d'Alger a débloqué un budget de 17 milliards de centimes en 2018 pour restaurer les mosquées et classes coraniques dans la capitale, a fait savoir M. Boudraa. Par ailleurs, un riche programme comprenant des conférences animées par des imams a été élaboré en direction des jeunes de 13 circonscriptions d'Alger à l'effet de sensibiliser et informer cette catégorie pour lutter contre la pensée extrémiste et les fléaux sociaux à l'instar de la drogue.

RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MÈRE/ENFANT : Les DSP «fermement instruits» pour le suivi de la parturiente

Les Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) ont été «fermement instruits» pour le suivi de la femme parturiente, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, rappelant les efforts de l'Algérie en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

«Tous les DSP ont été fermement instruits pour le suivi de la femme enceinte, à travers un dossier de parturiente qui doit s'inscrire dans un service de maternité, dès le 36 trimestre, afin de permettre au directeur de la structure hospitalière de lui assurer une bonne prise en charge», a déclaré le ministre à la presse, en marge de la rencontre sur la Campagne pour l'Amélioration de la Mortalité maternelle en Afrique (Carmma). Il a soutenu, dans ce sens, que les femmes enceintes «ont désormais le droit de choisir l'établissement qui leur sied» pour donner naissance à leur bébé, avant d'insister sur la nécessité de la prise en charge «de toutes les parturientes sur l'ensemble du territoire national».

Lors de son intervention en plénière M. Hasbellaoui a passé en revue les efforts engagés par l'Algérie dans le sens de la réduction de la mortalité mère/enfant, citant, entre au-

tres, le Plan de prise en charge de la femme enceinte, mis en place en 2017, le Plan national de la réduction accélérée de la mortalité maternelle de 2015, ainsi que le Standard référentiel sur le parcours de la femme gestante.

Dés efforts qui, s'est-il félicité, ont permis la réduction du nombre de décès en couches de 230 pour 100.000 naissances vivantes (NV) durant la période 1985-1989 à 577 pour 100.000 NV en 2017. Il en est de même pour la courbe de la mortalité infantile, passée de 46,8 décès pour 1000 naissances en 1990 à 21 décès pour 1000 naissances en 2017, a-t-il poursuivi, soulignant que la réduction de cette double mortalité «demurrera une priorité de la politique nationale de santé».

Pour autant, a-t-il relevé, cet objectif est un «défi permanent» impliquant «la mobilisation de tous et l'engagement soutenu au plus haut niveau pour qu'aucune femme ne meure en donnant la vie», avant d'assurer que l'Algérie «a souscrit à toutes les initiatives internationales et régionales» en la matière, dont la Carmma, lancée en 2009 par l'Union africaine (UA).

De son côté, le directeur de la Prévention et de la Lutte contre les Maladies transmissibles au même ministère, Djamel Fourar, a

affirmé que l'Algérie a «atteint et dépassé» les indicateurs à travers lesquels la Carmma évalue les efforts des Etats africains dans le domaine de la préservation des vies des parturientes et de leurs bébés. De même, a-t-il ajouté, qu'elle se rapproche des Objectifs de Développement durable (ODD) dans ce sens préconisant, à l'horizon 2030, d'atteindre moins de 25 décès pour 100.000 naissances vivantes.

Représentant l'UA, Mme Margaret Agama-Anyetei a mis en avant «les avancées» réalisées par l'Algérie pour réduire le nombre des décès en couches et a plaidé pour le «partage des bonnes pratiques» dans ce sens, à l'échelle continentale, sachant que sur les 800 décès/jour au monde, l'Afrique se place en pôle position dans ce décompte.

Allant dans le même sens, le représentant de l'Autorité intergouvernementale pour le Développement en Afrique, M. Mahetme Girum Hailu a insisté sur l'impératif de «renforcer les actions permettant la prise en charge des populations ciblées», citant les cas des réfugiés et des déplacés en raison de la pauvreté et de l'instabilité propres au continent.

CONSTANTINE: Les assises nationales sur les biotechnologies prévues début décembre

La première édition des assises nationales sur la biotechnologie sera organisée en décembre prochain à Constantine, a indiqué hier à l'APS la directrice générale de l'Agence thématique de recherche en biotechnologie et science agroalimentaire (ATRBSA), Lynda Boutekrabi.

Cette 1ère édition abritée par le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de la ville Ali-Mendjeli, constituera «une opportunité pour établir un état des lieux réel sur tout ce qui a été fait dans le domaine de la recherche en biotechnologie», a

précisé la même source rappelant que la biotechnologie est considérée comme un des éléments fiables sur lequel l'Etat s'appuie pour promouvoir la production pharmaceutique et agroalimentaire, et améliorer les espèces animales et végétales.

Ces assises nationales regroupent tous les intervenants en la matière de différentes universités du pays, l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB), le Centre de recherche en biotechnologie, l'Ecole nationale polytechnique (ENPC) et les diverses administrations et en-

treprises de production, a fait savoir la directrice générale de l'ATRBSA. Mettant l'accent sur l'importance de ce regroupement dans l'orientation des recherches en biotechnologie, facteur de réduction de la dépendance alimentaire et la préservation de l'environnement, Pr Boutekrabi a indiqué que ces assises nationales permettront d'évaluer les moyens disponibles (laboratoires, et ressources humaines notamment) et exprimer également les besoins à mettre à contribution pour atteindre les objectifs tracés. L'organisation

de ces assises nationale permettra également le renforcement des liens entre les intervenants dans le domaine de la recherche scientifique et le monde économique pour une coopération fructueuse au service du pays, a ajouté la même responsable. Dans ce sens, la même responsable a fait part de l'organisation ultérieurement de rencontres et débats avec les opérateurs économiques (publics ou privés) en vue d'«élaborer une stratégie de développement économique» qui sera exécutée sur le terrain à travers des projets de coopération.

ALGÉRIE-ITALIE

Fin de la visite de travail et d'amitié du président du Conseil des ministres italien

Le président du Conseil des ministres italien, Giuseppe Conte, a quitté, hier en fin d'après-midi Alger, au terme d'une visite de travail et d'amitié, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Conte a été salué à l'aéroport international Houari Boumediène, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le ministre de l'Energie,

Mustapha Guitouni. Le président du Conseil des ministres italien s'est entretenu auparavant avec M. Ouyahia avec lequel il a animé une conférence de presse. La visite de M. Conte s'inscrit dans le ca-

dre de la promotion du dialogue politique de haut niveau entre l'Algérie et l'Italie qui sont liées par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, signé à Alger le 27 janvier 2003.



Le Président du Conseil des ministres italien se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale

Le Président du Conseil des ministres italien, Giuseppe Conte, s'est recueilli hier au Sanctuaire du martyr à Alger à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale.

M. Conte, qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères,

Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution algérienne. Le Président du Conseil des

ministres italien a entamé auparavant une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Ouyahia s'entretient avec le président du Conseil des ministres italien

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu, hier à Alger, avec le président du Conseil des ministres de la République italienne, Giuseppe Conte. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires

étrangères, Abdelkader Messahel et du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

M. Conte était arrivé à Alger dans la matinée pour une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du président

de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion du dialogue politique de haut niveau entre l'Algérie et l'Italie qui sont liées par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopéra-

tion, signé à Alger le 27 janvier 2003. Les deux parties saisiront l'occasion de cette rencontre pour procéder à un échange sur les questions d'intérêt commun aux niveaux méditerranéen, maghrébin et du Sahel.

Signature d'un contrat entre Sonatrach et une société italienne pour la réalisation d'un projet de GPL

Le groupe Sonatrach a signé hier à Alger avec la société italienne spécialisée en ingénierie Maire Tecnimont un contrat d'engineering project construction (EPC) pour la réalisation d'un 4ème train de Gaz de pétrole liquéfié (GPL). Ce contrat est estimé à 29,17 milliards de dinars, soit 248,5 mil-

lions de dollars. Le projet sera situé au niveau du complexe industriel GPL-ZCINA se trouvant à six (6) kms de Hassi Messaoud et dont la capacité nominale de traitement de gaz est estimée à huit (8) millions de sm³/jour.

Il permettra essentiellement le traitement du gaz associé produit au ni-

veau du champ Nord Hassi-Messaoud afin d'augmenter la production GPL et du condensat stabilisé et d'améliorer la qualité du gaz.

Les prestations et fournitures de ce contrat EPC comprennent notamment les études d'ingénierie de détail, l'approvisionnement des équipements et

matériels, la construction ainsi que les essais et mise en service.

Ce projet, dont la réception définitive est prévue pour juin 2021, permettra d'augmenter la production du GPL en passant de 3.600 tonnes/jour à 4.800 tonnes/j, et du condensat pour passer de 330 tonnes/j à 480 tonnes/j.

ALGÉRIE-QATAR

Salon "Hospitality & Food" au Qatar : forte participation algérienne pour mettre en exergue le produit national et explorer les opportunités de partenariat

L'Algérie mettra en exergue le produit national et explorera les opportunités de partenariat et d'investissement sur les marchés qataris et du Golfe à l'occasion du Salon international de l'agroalimentaire "Hospitality & Food" prévu à Doha (Qatar) du 6 au 8 novembre. Invité d'honneur de cette 4ème édition du salon, l'Algérie compte explorer les opportunités de partenariat et d'investissement sur le marché qatari classé parmi les marchés régionaux émergents dans la région du Golfe.

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab s'est rendu hier à Doha, à la tête d'une importante délégation d'opérateurs économiques algériens représentant 31 entreprises économiques qui prennent part à ce salon.

Au Centre des expositions et des congrès de Doha (DECC), un stand d'une superficie de près de 600 m² a été réservé aux opérateurs algé-

riens activant essentiellement dans l'agroalimentaire et le secteur des services et du tourisme. La Société algérienne des foires et exportations (Safex), qui parraine la première participation de l'Algérie à ce salon, veillera à mettre en exergue la qualité du produit algérien dans le domaine de l'agroalimentaire et des services auprès des opérateurs participants et des visiteurs.

Cette manifestation internationale réunira différents opérateurs dans le domaine de l'hôtellerie, des fournisseurs, des investisseurs et autres professionnels représentants plusieurs pays pour présenter les derniers produits et explorer les opportunités de partenariat et de coopération.

Lors de sa visite à Nouakchott (Mauritanie) le 23 octobre dernier pour superviser l'Exposition de la production algérienne, M. Djellab

avait souligné que son secteur poursuivait le déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques à l'étranger. Il a indiqué dans ce sens que cette nouvelle dynamique a permis à l'Algérie d'accéder à plusieurs marchés internationaux à l'instar de ceux de Washington, de Belgique et de Mauritanie. Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en direction des marchés du Qatar, du Gabon, du Sénégal et de l'Egypte avant de clôturer cette manifestation à la fin de l'année par l'organisation d'une grande foire des produits algériens à Alger. Pour rappel, un comité interministériel de programmation des manifestations économiques sur les plans africain et international a été installé en octobre dernier pour le suivi de ces manifestations et le soutien des opérateurs économiques à l'étranger.

FRANCE-ALGÉRIE

Les exportations françaises vers l'Algérie ont diminué de 8,6 % au premier semestre 2018

Les exportations françaises vers l'Algérie au 1er semestre 2018 ont diminué de 8,6 % pour s'établir à 2,3 milliards d'euros, contre 2,6 milliards à la même période de l'année précédente, indiquait hier le Trésor public français.

Composées à plus de 95 % de produits pétroliers et gaziers ou de leurs dérivés, la valeur des importations françaises en provenance d'Algérie ont, par contre, évolué «proportionnellement» aux cours des hydrocarbures, a ajouté le Trésor public se basant sur les données des Douanes françaises.

Les importations ont ainsi enregistré une augmentation de 16,1 % au cours du 1er semestre 2018 par rapport au 1er semestre 2017 et ont atteint 2 milliards d'euros, relevant que le prix moyen du Sahara Blend est passé de 51,5 dollars au cours du 1er semestre 2017 à 70,1 dollars au 1er semestre 2018.

«Au total, l'excédent commercial bilatéral de la France s'est contracté de 58,4 % sur cette même période, à 353 millions d'euros», a-t-il encore indiqué, précisant que la baisse des exportations françaises vers l'Algérie est «plus marquée» que la baisse des importations algériennes globales sur la période (-2,1 %). La note du Trésor public français relève que parmi les principales évolutions, les céréales, premier poste d'exportation, ont vu leur montant total exporté augmenter de 64 %, à 380 millions d'euros (232 millions d'euros au premier semestre 2017).

«Ce qui s'explique à la fois par l'augmentation des prix mondiaux des céréales (l'indice FAO du prix des céréales a augmenté de 11 % par rapport aux six premiers mois de 2017) et par un effet de rattrapage grâce à un retour à une production française «normale» après le choc de 2016 (la production exportée en volume a augmenté de 73%)», a-t-on ajouté.

De leur côté, les véhicules ont enregistré durant ce semestre une baisse de 40 % (en contraste avec l'augmentation de 87 % au premier semestre 2017). Les exportations dans ce secteur sont ainsi passées de 330 millions d'euros au premier semestre 2017 à 197 millions d'euros lors du premier semestre 2018. Pour les Douanes françaises, c'est désormais le troisième poste d'exportations françaises en Algérie (1er à la même période de l'année précédente).

La note du Trésor public souligne par ailleurs que la production locale de véhicules et des pièces est en hausse en Algérie, précisant que les véhicules, qui avaient pourtant réussi à s'exporter à des niveaux élevés malgré les quotas d'importations en place depuis début 2016, ont enregistré ce semestre une baisse de 40 %. Elles sont ainsi passées de 330 millions d'euros au premier semestre 2017 à 197 millions d'euros lors du premier semestre 2018. «C'est désormais le troisième poste d'exportations françaises en Algérie (1er à la même période de l'année précédente). La production locale de véhicule et des pièces est en hausse en Algérie, expliquant pour partie la baisse», a-t-on précisé. Par ailleurs, a-t-on ajouté, les exportations françaises vers l'Algérie de produits pharmaceutiques sont reparties à la hausse ce semestre, de 4 % en glissement annuel, à 285 millions d'euros (deuxième poste des exportations françaises vers l'Algérie), soulignant que le montant des exportations de produits du raffinage du pétrole a, pour sa part, baissé à 43 millions d'euros au 1er semestre 2018 contre 175 millions d'euros au 1er semestre 2017. Cependant, le Trésor public relève que sur le mois de juillet 2018, les exportations ont repris à hauteur de 54 millions d'euros (contre 12 millions d'euros en juillet 2017). Les importations françaises en provenance d'Algérie, poursuit-on, sont composées à 93,4 % d'hydrocarbures et produits dérivés, notamment pour le pétrole qui a représenté 55 % des importations françaises depuis l'Algérie, le gaz naturel 19 %, les produits du raffinage du pétrole 19 % et le gaz industriel 1 %. Au 1er semestre 2018, elles ont affiché une augmentation de 16,1 % par rapport au premier semestre 2017 à 2 milliards d'euros, contre 1,7 milliard d'euros au cours du 1er semestre 2017.

PRODUITS FINANCIERS CONFORMES À LA CHARIA: Le règlement adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit

Le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) a examiné et approuvé dimanche dernier le règlement relatif aux conditions d'exercice, par les banques et établissements financiers, des opérations bancaires relevant de la «finance participative» portant sur les produits financiers conformes à la Charia, a appris hier l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Ce règlement 18/02 «définit les règles applicables aux produits dits participatifs ne donnant pas lieu à perception ou versement d'intérêt», expliquent-ils. Ces produits sont la Mourabaha, Moucharaka, Moudaraba, Ijara, Istisna'a, Salam ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Quant aux objectifs de ce règlement régissant cette activité spécifique des banques classiques universelles, ils visent à prendre en charge les particularités de ce mode de financement et de collecte de ressources, à répondre au mieux aux attentes, actuelles et futures, des opérateurs économiques, à renforcer l'inclusion financière en contribuant à la mobilisation de l'épargne, en général, et particulièrement à celle circulant en dehors du circuit bancaire, selon la même source.

Il s'agit aussi de participer à élargir l'éventail des produits et services bancaires touchant l'ensemble des segments de l'économie, dans le cadre d'une intermédiation bancaire et financière organisée et adaptée, ajoutent-ils.

En fait, ce règlement précise davantage les exigences requises en matière organisationnelle, procédurale et comptable, ainsi qu'en matière de formation et de qualification du personnel.

A ce propos, les mêmes responsables soulignent que la mise en place de guichets dédiés à la finance participative devrait s'articuler autour de trois (3) principes fondamentaux.

Il s'agit de «la graduation dans l'application, la consultation dans l'élaboration et l'inclusion de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux», insistent-ils. A cet effet, le développement de ces instruments doit reposer sur la mise en place, au niveau des banques et établissements financiers concernés, de systèmes d'information, de comptabilisation et de gestion distincts et adéquats, de dispositifs procéduraux adaptés ainsi que des espaces réservés. Les banques et établissements financiers doivent également disposer de personnels qualifiés et exclusivement dédiés à ce segment de la finance, soulignent-ils.

«Ceci constitue une exigence majeure pour les banques et établissements financiers qui décident d'ouvrir des fenêtres spécifiques aux instruments participatifs.

La distinction et l'imperméabilité entre les deux catégories d'activités (produits bancaires conventionnels et finance participative) doivent être scrupuleusement observées», font-ils valoir.

Interrogés sur les conditions de lancement de cette catégorie de produits, les mêmes responsables avancent que conformément aux dispositions législatives et réglementaires, le lancement effectif de ces produits sur le marché par les banques et établissements financiers «doit avoir obtenu, au préalable, l'avis de non objection de la Banque d'Algérie».

En effet, soutiennent-ils, conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, la Banque d'Algérie, tout en encourageant l'enrichissement de la gamme des produits bancaires de la place, «veille à la stabilité et à la sécurité du système bancaire dans son ensemble».

A ce titre, la Banque d'Algérie s'assure que les risques liés à l'activité d'intermédiation de toute banque et de tout établissement financier, quelle que soit la nature des produits concernés, sont «effectivement cernés et contenus et ne sont pas de nature à fragiliser le système dans son ensemble», explicitent-ils. Selon eux, la Banque centrale s'assure, également, que la clientèle des banques et établissements financiers «est à l'abri des pratiques excessives». Concernant la certification de la conformité de ces produits bancaires aux préceptes de la Charia, le règlement renvoie les banques et les établissements financiers concernés à l'appréciation de l'organe national dûment habilité en la matière, après avoir obtenu l'avis de non objection de la Banque d'Algérie quant à la mise sur le marché du produit.

FINANCES

M. Raouya exhorte les compagnies d'assurance à diversifier leurs produits

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé hier à Alger que le taux de pénétration du marché des assurances national demeurait «faible», exhortant les compagnies d'assurances de diversifier leurs produits et d'explorer d'autres domaines pour élargir l'activité de l'assurance en Algérie.

«Le marché national des assurances affiche un taux de pénétration de 1%. Ce taux demeure, bien évidemment, faible comparativement à des pays voisins.

Mais il indique qu'il existe une forte marge de croissance de l'activité de l'assurance en Algérie, en dehors de l'assurance automobile et de l'assurance des grands risques industriels qui dominent à hauteur de 84% l'assurance en Algérie», a relevé le ministre lors de la 1ère édition de la rencontre «Algerian Insurance Multaka» organisée les 5 et 6 novembre à Alger par l'Union des assureurs et réassureurs (UAR) et la Compagnie centrale de réassurance (CCR).

Selon M. Raouya, les assurances, respectivement, des personnes, agricoles et des catastrophes naturelles sont des segments «qui restent à développer».

Néanmoins, a-t-il observé, le développement et la diversification du marché des assurances restent tributaire d'une amélioration constante de la qualité des services offerts aux assurés et de la poursuite des efforts de la modernisation du secteur.

A cet effet, le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans un environnement de plus en plus exigeant et compétitif, favorise le développement des activités des compagnies d'assurance et constitue un «puissant levier» pour relever la qualité des services offerts à la clientèle et stimuler le marché avec des produits innovants et de large diffusion, a-t-il soutenu.

Le ministre, a par ailleurs, souligné que le secteur des assurances des biens et des personnes constituait un levier pour le développement économique et social, ajoutant que sa contribution «appréciable» dans le financement de l'économie est appelée à se renforcer eu égard aux potentialités du marché local et des perspectives de croissance qu'il recèle.

Il a également avancé que le rôle du secteur est à appréhender par son apport irremplaçable au développement du marché financier, grâce à ses



capacités de mobilisation de l'épargne et de son placement tels les différents titres émis sur le marché financier local.

Il a, à ce titre, indiqué qu'en 2017, et en dépit de la conjoncture relativement difficile, le marché algérien des assurances avait affiché un taux de croissance de 3% par rapport à 2016 contre 1,3% en 2016 par rapport à 2015.

Avec un niveau de primes d'assurance de 133,3 milliards de dinars en 2017 contre 129,6 milliards de dinars en 2016, le marché des assurances avait affiché une hausse de 4 milliards de dinars, provenant essentiellement des assurances de personnes dont la production a évolué de 2,1 milliards de dinars, a-t-il précisé.

S'agissant de cette rencontre, M. Raouya a estimé qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la réforme financière, axée sur le renforcement de la compétitivité et de la diversification du marché des assurances, qui demeure un marché ouvert avec des sociétés publiques, privées nationales, privées étrangères, et également des sociétés créées en partenariat avec de grandes compagnies internationales d'assurance.

Pour lui, cet événement est conçu pour servir de cadre d'échanges entre professionnels et d'espace pour exposer de nouvelles opportunités d'affaires en vue de nouer d'éventuels partenariats.

A noter que la rencontre «Algerian

Insurance Multaka» rassemble plus de 500 opérateurs et experts de l'assurance, dont près de 150 étrangers en provenance d'une vingtaine de pays.

Les six thèmes majeurs retenus sont l'assurance et la fracture numérique, le contexte économique et financier mondial et l'assurance, la réassurance traditionnelle et les marchés des capitaux, l'assurance inclusive et la révolution numérique, les avancées technologiques et leurs impacts sur la solidité financière des assureurs et réassureurs ainsi que les risques émergents et l'assurance.

L'objectif est de débattre autour de la relation des technologies numériques avec le secteur des assurances afin d'offrir au client une large gamme de produits adaptés à ses besoins, une meilleure accessibilité et une plus grande compréhension de l'intérêt de s'assurer, expliquent les organisateurs.

Il s'agit également de donner une idée précise sur ce qui existe sur le plan international en terme de modernisation de la commercialisation des produits d'assurance, notamment l'assurance aux personnes qui constitue l'avenir des opérateurs sur le marché national.

Les opportunités de coopération entre les compagnies nationales et étrangères de l'assurance, dans le cadre du développement des technologies modernes au service de l'assurance, seront également évoquées.

ÉNERGIE

La loi sur les hydrocarbures sera prête d'ici août 2019

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a annoncé, dimanche à El Bayadh, que la loi sur les hydrocarbures qui est à l'étude sera prête d'ici août 2019. Dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que cette loi comportera plusieurs points préservant les intérêts du pays dont le partenariat gagnant-gagnant et le partage des risques entre Sonatrach et les partenaires. Cette loi prévoit de rendre à l'Algérie sa place internationale d'antan dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué Mustapha Guitouni, décalant que l'Algérie œuvre à élargir le champ de raffinage de pétrole en offshore pour réduire les charges d'importation du carburant, atteindre l'autosuffisance et aller vers l'exportation. A ce titre,

il a fait savoir que l'Algérie a réalisé cette année d'importants gains à travers la baisse d'importation du carburant de 2 milliards de dollars, annonçant l'entrée en service de la raffinerie d'hydrocarbures d'Alger, qui fait actuellement l'objet de travaux de rénovation, en février 2019 avec une capacité de raffinage de 5 millions de tonnes par an. Il est attendu aussi le lancement prochain des travaux de réalisation d'une raffinerie à Hassi Messaoud d'une capacité de 5 millions tonnes par an.

Ces projets devront réaliser l'autosuffisance en carburant et l'exportation de 5 millions de tonnes de carburant par an vers l'Afrique en 2022, a souligné M. Guitouni.

Le ministre a, en outre, insisté sur l'importance d'élargir l'utilisation de Sirghaz pour les véhicules et

de réduire celle du carburant importé notamment l'essence, faisant savoir que le ministère a élaboré un programme visant l'utilisation de Sirghaz par 500.000 véhicules en 2021.

Une vingtaine de jeunes de la wilaya d'El Bayadh seront prochainement formés au niveau de Naftal à Alger sur l'installation des équipements de Sirghaz aux véhicules pour leur permettre d'ouvrir des centres d'installation de ces équipements dans le cadre de la politique du secteur en matière de transfert énergétique et de réduction de l'utilisation du carburant importé, a annoncé le ministre.

Dans le cadre de l'élargissement des sources d'hydrocarbures en Algérie, Mustapha Guitouni a cité l'accord signé dernièrement avec la société «British

Pétroleum» pour lancer une étude sur le gaz en mer Méditerranée et procéder à des travaux de forage prochainement.

L'exploration en mer devra renforcer l'économie nationale et augmenter les réserves d'hydrocarbures et la capacité de production pour faire face à la demande étrangère à travers des contrats signés avec des partenaires, a-t-il affirmé.

Le ministre a procédé, lors de sa visite dans la wilaya, à l'inauguration et la mise en service du projet de raccordement de 100 foyers au réseau du gaz de ville au village de Thénia au chef-lieu de wilaya, ainsi qu'au lancement au même village du projet de raccordement de 58 autres foyers et l'inauguration d'un centre d'équipement des véhicules en Sirghaz.

TP ET TRANSPORTS: Plus de 250 milliards DA pour la réévaluation des projets en cours de réalisation pour l'exercice 2019

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a fait état de l'affectation, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2019, d'une enveloppe de plus de 250 milliards de dinars algériens, destinés à la réévaluation du programme sectoriel en cours de réalisation, soit près de 90% du budget d'équipement consacré à ce secteur.

«Une enveloppe de 250,177 milliards DA du budget d'équipement a été consacrée à la réévaluation du programme sectoriel en cours de réalisation, tandis qu'un montant de 29,26 milliards DA a été alloué à la réalisation du nouveau programme», a indiqué M.

Zaalane lors d'une réunion, consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du PLF 2019, avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Torche, président de la Commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Le budget d'équipement alloué au secteur, dans le cadre du PLF 2019, s'élève à 279,44 milliards DA contre 380,77 milliards DA en 2018, soit une baisse de 26,6 %, a précisé le ministre.

Détailant ce budget, le ministre a fait savoir que «l'enveloppe financière consacrée à la réévaluation du programme en cours de réalisation est destinée spécialement à l'achèvement de projets ferroviaires et routiers stratégiques à haut rendement socioéconomique, notamment ceux qui connaissent un taux d'avancement important ou ceux qui seront prochainement réceptionnés». Dans ce cadre, un montant de 76,1 milliards DA a été alloué au parachèvement de la réalisation des projets ferroviaires, 68,82 milliards DA pour la réévaluation de projets d'extension du métro d'Alger et 100,3 milliards DA à la réévaluation des projets de routes.

Concernant le nouveau programme, la plus grande partie a été consacrée aux opérations de maintenance des ouvrages



réalisés, soit 25 milliards de DA pour la maintenance des routes nationales et voies express (+ 10 mrd DA par rapport à 2018), 200 millions de DA pour la maintenance des ports et 250 millions de DA pour celle des aéroports. S'agissant des crédits de paiement proposés pour l'année prochaine, ils s'élèvent à 378,86 mrd DA, dont 26,91 mrd DA consacrés au nouveau programme, 351,95 mrd DA pour le programme en cours, soit une hausse de 18 % par rapport à 2018. Ces crédits représentent 10 % de l'ensemble des crédits de paiement alloués, au titre du projet de loi, à tous les secteurs, soit 3,602 mrd DA, a ajouté le ministre.

Concernant le budget de fonctionnement consacré au secteur, il s'élève à 49,96 mrd DA contre 25,98 mrd DA en 2018, soit une hausse de 46 %.

Au volet législatif, le projet de loi prévoit un nouvel article sur l'exemption des droits douaniers relatifs à l'acquisition de pièces de rechange, à la réparation des moteurs et aux équipements aéronautiques à même de permettre aux sociétés nationales de transport aérien des voyageurs et de marchandises de réduire les coûts d'ex-

ploitation et d'être plus compétitives. Cette hausse n'est que le résultat de la prise en charge des créances de la Compagnie Air Algérie induites par les charges du service public assuré de 2009 à 2017.

Les participations de l'Etat octroyées aux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), représentent 65,5 % du budget de fonctionnement du secteur, soit un montant de 32,48 mrd DA. Par ailleurs, le ministre a rappelé les principaux chantiers du secteur, dont le renouvellement de la flotte de la compagnie Air Algérie, à travers l'acquisition de 25 nouveaux avions pour desservir de nouvelles lignes vers des pays africains ainsi que de longs vols.

Concernant le transport maritime, le ministre a rappelé le programme de renouvellement de la flotte maritime de transport de marchandises, à travers l'acquisition de 26 nouveaux navires, dont 10 ont été réceptionnés à ce jour, ce qui permettra à l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'augmenter sa part sur le marché de transport maritime à 25% à l'horizon 2025. Pour ce qui est du trans-

port maritime des voyageurs, il est procédé actuellement à la construction d'un nouveau ferry d'une capacité de 1800 passagers et 600 véhicules, a poursuivi M. Zaalane. S'agissant du transport ferroviaire, le ministre a rappelé la modernisation de la ligne minière de l'est Annaba-Djebel Onk sur une longueur de 388 km, dans le cadre de la concrétisation du projet intégré d'exploitation du gisement de phosphate, situé au sud de cette région et de développement des gisements de fer, situés dans les régions d'El Ouenza et Boukhadra. Dans le cadre du renforcement du parc de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), le ministre a rappelé le programme d'acquisition de 17 nouveaux trains de type Coradia pour le transport des voyageurs, dont 23 ont été réceptionnés à ce jour, et 8 ont été mis en exploitation, en sus de la réhabilitation de 220 vieux wagons de la SNTF au niveau de ses chantiers dans la wilaya de Sidi Bel Abbes.

Parallèlement à ces grands travaux, le ministre a informé les membres de la commission de la finalisation des travaux de réalisation et d'extension du métro d'Alger, El Harrach-l'aéroport international de 9,5 km de linéaire et 9 stations et Ain Naadja-Baraki de 4,2 km de linéaire et 3 stations, en sus de l'entame du tronçon reliant la place des Martyrs à Bab el Oued de 850 m de linéaire et une seule station.

Après l'exposé présenté par le ministre, les membres de la commission ont débattu des dispositions du PLF 2019 relatives au secteur avec le ministre, lors d'une séance nocturne tenue à huis clos.

ENVIRONNEMENT Zerouati : «Lancement de 6 actions pour produire et consommer durable »

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati a annoncé hier à Alger le lancement de six (6) actions dans le cadre du plan d'action national sur les modes de consommation et de production durables (PNA-MCPD).

Intervenant à l'occasion de la conférence nationale sur les modes de consommation et de production durables, la ministre a indiqué que la modification des modes de consommation et de production nationaux passera par ces six (6) actions dont l'adaptation de la législation et de la réglementation notamment sur la loi sur les déchets pour lutter contre le gaspillage et réduire la génération de déchets.

Autre action annoncée, appelée par la part importante de l'emballage dans les déchets, la relance «Imminente» du dispositif de gestion des déchets d'emballage notamment à travers le dispositif public de reprise et de valorisation des déchets (ECOJEM). D'autre part, le nouveau modèle de contrat de performance environnementale de deuxième génération sera adopté sur la base d'une démarche volontaire des entreprises industrielles, a fait savoir la ministre. L'objectif de ce contrat est d'encourager les entreprises engagées, à adopter des modes de production propres et économes en ressources, notamment à travers l'attribution d'un label de performance environnementale, le Centre national des technologies de production plus propre accompagnant les entreprises signataires de ce contrat. Autre engagement du PNA-MCPD annoncé par Mme Zerouati, l'accompagnement de la société civile à travers les associations éco-citoyennes pour éduquer et former les citoyens en accord avec les objectifs de ce plan national.

Le concept de la ville verte sera également étendu pour développer la reconnaissance en matière de consommation et de production durable. De plus, Mme Zerouati a annoncé le lancement d'un site web et d'un guide des bonnes pratiques dédié à cette thématique à partir de janvier 2019 sur lesquels les différents acteurs pourront partager et diffuser leurs initiatives et leurs expériences.

Présent à la conférence, le consultant national d'appui à la mise en place du PNA-MCPD, Ali Harbi a indiqué que ce plan vise au développement économique et social avec une consommation réduite de ressources grâce au progrès technologique.

Il vise également au développement industriel jumelé au respect de l'environnement de façon à ne pas compromettre l'avenir des générations futures, a expliqué le consultant.

Dans ce cadre, il a appelé à des changements de comportements individuels, collectifs, institutionnels et économiques pour une consommation et une production durables. Pour M. Harbi, il s'agit d'une démarche synergique et complémentaire basée sur des dispositifs incitatifs et des actions à tous les niveaux allant du citoyen et associations aux administrations en passant par l'entreprise. Le consultant a également évoqué les efforts nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre du plan national, citant notamment l'intérêt d'améliorer la gestion des déchets, la lutte contre la pollution des cours et nappes d'eau, le développement de l'usage des énergies renouvelables, la généralisation des démarches d'efficacité énergétique et la préservation des terres et habitats naturels fragiles. L'intervenant a en outre indiqué la mise en place d'un système d'évaluation et de suivi pour quantifier les indicateurs tangibles des évolutions apportées par le PNA-MCPD. A noter que ce plan a été adopté et mis en œuvre depuis 2016 avec l'appui du programme européen «Switch-med» dédié à la promotion de l'économie basée sur la rationalisation des ressources et le recyclage (l'économie circulaire) et le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Par ailleurs, intervenu au cours de cette conférence, le chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, John O'Rourke, a indiqué que son institution financera prochainement un programme d'appui de 20 millions d'euros en faveur de la transition vers l'économie circulaire en Algérie.

Il a ainsi expliqué que le programme ciblera l'accompagnement d'entreprises voulant développer des modes de production durables et la mobilisation de financements en partenariat avec l'Organisation des Nations-unies pour le développement industriel (ONUDD) et l'Agence française pour le développement (AFD).

APS

Zaalane préside une réunion consacrée à l'examen de l'état d'avancement des projets routiers à Tamanrasset

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a présidé hier à Alger une réunion consacrée à l'examen de l'état d'avancement des projets de réalisation et de réhabilitation du réseau routier dans la wilaya de Tamanrasset, indique un communiqué du ministère.

Etaient présents à cette réunion des cadres du ministère, des représentants d'entreprises de réalisation et des bureaux d'études concernés par la réalisation et la réhabilitation de différents projets au niveau de la même wilaya. Parmi les

projets examinés durant ladite réunion figurent ceux de la réhabilitation d'un tronçon de la route nationale N 1 (au niveau de la wilaya de Tamanrasset) sur 130 km qui s'inscrit, également, dans le cadre de la route transsaharienne et de la réalisation du 2^e tronçon de la route reliant Silet à Tin Zaouatine sur 207 km. Le ministre a donné des instructions quant à la nécessité de travailler de concert pour parachever l'opération de réhabilitation des routes exploitées actuellement et lancer la réalisation des routes programmées au niveau de la wilaya.

OULD KADOUR:

Le prix du baril de pétrole entre 70 à 80 dollars «est plus juste pour l'Algérie»

Le Président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a affirmé dimanche à Hassi-Messaoud (900 km au Sud d'Alger), que le prix du baril de pétrole oscillait entre 70 à 80 dollars est «le plus juste pour l'Algérie».

«Le prix (du baril de pétrole) le plus juste pour nous est entre 70 et 80 dollars», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée au terme des travaux de la conférence nationale du Groupe Sonatrach. Il a estimé que si les cours actuels du pétrole qui dépassent les 70 dollars le baril se maintiennent, ca sera «très positif» pour l'économie du pays, ajoutant qu'il pensait que les «prix vont se maintenir dans cette

fourchette». Concernant le partenariat, M. Ould Kaddour a relevé que Sonatrach a signé des contrats «très intéressants» et «extrêmement importants» avec ses différents partenaires, ajoutant que «le groupe va se lancer dans l'offshore et d'autres projets» qui rendront la compagnie et «par conséquent le pays, plus attractif». Concernant le développement de l'entreprise au titre de la «SH-2030», Ould Kaddour a mis en exergue l'importance de la formation pour tous le personnel y compris les syndicalistes. A ce titre, plusieurs actions ont été engagées, dont les Top 200 jeunes managers, le développement du système de formation e-Learning, a-t-il fait savoir. Pour

rappel, un pacte de stabilité et de développement a été signé entre le Groupe Sonatrach et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), sous le patronage de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), lors de la conférence nationale tenue à la zone de Haoud El-Hamra dans la daïra de Hassi-Messaoud (80 km au Sud-est d'Ouar-gla). Paraphé par M. Ould Kaddour et le Secrétaire Général de la FNTPGC, Hammou Touahria, ainsi que le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, cet accord vise essentiellement à assurer un climat favorable pour un développement social et économique», selon les signataires.

SONELGAZ: Lancement à Oran d'une vaste campagne pour le recouvrement de 1 milliard DA de créances

La direction de distribution du gaz et d'électricité de Senia (Oran) relevant du groupe Sonelgaz entamera, dans les jours à venir, une vaste campagne d'urgence visant le recouvrement des créances impayées dépassant 1 milliard et 46 millions DA, a-t-on annoncé dimanche.

Dans ce cadre, plusieurs dispositions vont être prises dans les jours à venir pour le recouvrement des créances impayées par des abonnés ordinaires n'ayant pas honoré leurs factures, a-t-on expliqué de même source. «Cette situation nous met dans l'obligation de procéder à la coupure de l'alimentation d'énergie électrique et du gaz aux abonnés qui fuient le paiement de leurs factures au niveau des 24 sur les 26 communes de la wilaya couvertes par la direction de Senia», a-t-il souligné.

Oran et Bir El Djir relèvent de la direction d'Oran. Ces dispositions seront entreprises après avoir épuisé tous les voies et moyens pour recouvrer les créances qui ne cessent d'agrandir causant d'importants dégâts à la société, notamment pour ses équilibres financiers, a-t-il ajouté.

La société espère de bonnes suites de cette campagne, notamment par les abonnés concernés, dont certains zones enregistrant des taux élevés de non paiement des factures, afin d'éviter le recours à la coupure du courant, a-t-il souhaité.

GESTION PORTUAIRE: L'EP Oran s'aligne à la nouvelle norme internationale

L'engagement qualitatif de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) vient de connaître une nouvelle impulsion suite à son alignement à l'ultime version de la norme internationale de système de Management, a-t-on appris dimanche des responsables de l'entreprise.

Le système de gestion du port d'Oran est officiellement aligné à la norme internationale «ISO 9001/2015» après avoir évolué jusque-là selon la précédente version «ISO 9001/2008», a précisé à l'APS Toufik Gharbi, responsable du département de Management/Qualité à l'EPO.

Le nouveau système de Management se distingue de la précédente version par «l'implication de l'ensemble du personnel pour assurer la chaîne de traitement au sein de l'entreprise», a expliqué M. Gharbi.

«Une meilleure interaction entre les différents processus de réalisation est ainsi escomptée au titre de cette transition normative, notamment au niveau de l'accueil des navires, de la manutention et de la sécurité portuaire», a-t-il souligné.

«La transition qualitative a été opérée le 4 octobre dernier, date d'émission du certificat pour une période de validité allant jusqu'à décembre 2021», a-t-il signalé.

«Le passage à la nouvelle norme a été précédé d'ateliers de formation au profit du personnel de l'entreprise, suivis d'un audit de renouvellement effectué du 4 au 6 septembre dernier», a indiqué M. Gharbi.

D'autres certifications sont ciblées par l'EPO, a-t-il fait savoir, évoquant à ce titre des systèmes spécifiques au «Management de la santé et de la sécurité au travail» (ISO 45001/2018) et au «Management environnemental» (ISO 14001/2015).

TINDOUF: Raccordement prochain de 400 foyers au réseau du gaz

Pas moins de 400 foyers de la cité El-Hikma, commune de Tindouf, seront raccordés avant la fin du mois de décembre prochain au réseau du gaz naturel, a-t-on appris dimanche de société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tindouf.

Retenue au titre de la seconde tranche portant alimentation de 1.882 foyers en gaz naturel, cette opération, d'un investissement de 45 millions DA, prévoit la réalisation d'un réseau de transport de deux (2) km et d'un linéaire de canalisations secondaire de près de six (6) km, a précisé le chef de service du gaz à la Sonelgaz, Abdelmalek Torki. La première tranche, lancée en 2014, avait donné lieu au raccordement de près de 320 foyers de la même cité, a rappelé le même responsable, avant de faire savoir que le taux d'abonnement des citoyens au réseau demeure «timide» pour diverses raisons. Par souci de faciliter le raccordement et permettre aux citoyens de tirer profit de l'alimentation en cette énergie, l'entreprise a procédé à la signature des conventions avec neuf (9) entreprises de réalisation privées confiées des opérations de raccordement, dont les frais seront incluses, en échéances, à la facture de consommation, a-t-il expliqué.

Mise en service en mai 2011, le projet d'alimentation de la ville de Tindouf en



gaz naturel, à la faveur d'un montage financier de plus de 55 millions DA, est composé d'une station de stockage (8 réservoirs), d'une capacité globale de 800 m3 de gaz, extensible à 1.100 m3, a-t-on ajouté de même source.

Dans le même sillage, les services de la protection civile ont, dans l'optique de préserver la santé publique des dan-

gers du gaz, arrêté un programme de sensibilisation à animer par des caravanes devant sillonner, au mois de novembre courant, les différents quartiers et cités de Tindouf et les établissements scolaires pour expliquer les voies de prévention des risques d'infiltrations du gaz et des conditions de protection des personnes et des biens.

AÏN DEFLA: Lancement courant 2019 d'un cycle de formation au profit de 1000 agriculteurs de la wilaya

Quelque 1000 agriculteurs et petits éleveurs bénéficieront d'un programme de formation et d'accompagnement durant l'année 2019 à Aïn Defla, a-t-on appris dimanche d'un responsable de la direction locale de services agricoles (DSA).

L'objectif de cette opération, destinée notamment aux bénéficiaires du programme de développement rural, consiste à valoriser le potentiel agricole qui constitue la vocation première de la wilaya, a indiqué le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi, signalant que l'accent sera mis sur les jeunes ruraux.

Les éleveurs et petits exploitants agricoles, à titre individuel ou organisés en coopératives, groupement ou associations, sont concernés par le programme de formation en question, a-t-il souligné, signalant que la formation dispensée sous forme de session périodique de courte durée sera

abritée par les centres de formation professionnelle et administratifs (CFPA), ainsi que le centre d'excellence de Sidi Lakhdar (22 km à l'est de Aïn Defla) dédiés aux métiers de l'agriculture.

L'élevage ovin, bovin et caprin, ainsi que l'arboriculture et la prophylaxie constituent notamment les axes que le cycle de formation prendra en charge, a-t-il expliqué, relevant que les 13 conseils interprofessionnels installés récemment sur le territoire de la wilaya contribueront au bon déroulement de l'opération.

«Le consensus se fait de plus en plus fort autour du caractère essentiel de la formation dans l'agriculture d'aujourd'hui fondée sur la connaissance», a observé M. Saâdi, soutenant qu'à la faveur de cette opération, l'aspect qualitatif et concurrentiel des produits agricoles de la wilaya ne pourra que se consolider.

MILA: Opérations d'aménagement de 28 groupements d'habitations rurales

Vingt-huit (28) groupements d'habitations rurales de la wilaya de Mila ont bénéficié d'opérations d'aménagement, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction (DUAC).

Cette opération, pour l'année budgétaire en cours, cible les groupements d'habitations recensant les bénéficiaires de l'aide à l'habitat rural à travers dix (10) daïras de la wilaya de Mila, a indiqué à l'APS Sarah Djazi, responsable du service construction et architecture à la DUAC, tout en faisant part de l'impact de ces opérations sur l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces zones rurales.

La réalisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'aménagement des voies et la réalisation de réseaux d'éclairage public figurent parmi les principales opérations devant



être concrétisées dans le cadre de ce programme, a-t-elle ajouté.

Le wali de Mila, Mohamed Amier, avait, dans le cadre des festivités du 64ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, procédé à la pose de la première pierre du projet d'aménagement d'un groupement de cinquante (50) habitations rurales dans la zone de Azzaba Lotfi, dans la commune d'Aïn Tine.

ORAN: Les mauvais payeurs seront privés de l'électricité et du gaz

Une vaste opération de coupure de l'alimentation en électricité et en gaz touchant les mauvais payeurs dans la wilaya d'Oran, sera lancée dans les jours à venir, a indiqué dimanche un communiqué de la direction de distribution d'Es-Senia, relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (SDC), filiale du groupe Sonelgaz. «La direction de distribution d'Es-Senia va entamer une vaste opération de coupure de l'alimentation électrique et du gaz pour les abonnés ordinaires durant les jours qui viennent et qui s'étalera y compris le samedi, pour les mauvais payeurs qui n'ont pas honoré leurs factures», note la même source. Cette opération intervient après que toutes les tentatives de règlement à l'amiable ont été utilisées pour le recouvrement des créances impayées dépassant les 1.046 millions de dinars auprès des abonnés ordinaires, précise la direction. «Cette situation nous met dans l'obligation de procéder à la coupure de l'alimentation en électricité et en gaz pour nos abonnés ordinaires qui fuient le paiement de leurs factures au niveau des 24 communes (couvertes par la direction de distribution d'Es-Senia)», souligne le communiqué, appelant les abonnés à régler leurs factures «le plus tôt possible, pour éviter tout embarras».

APS

SANTÉ

Institution d'une prime de service civil au profit des praticiens de santé publique (Décret)

Les praticiens médicaux spécialistes de santé publique vont bénéficier d'une prime de service civile en vertu d'un décret exécutif portant institution de cette prime, publié dans le dernier Journal officiel.

Ainsi, le décret exécutif 18-257 du 11 octobre 2018 a pour objet d'instituer une prime mensuelle d'accomplissement du service civil au profit des praticiens médicaux spécialistes de santé publique, assujettis au service civil.

Cette prime vise à «renforcer la couverture sanitaire spécialisée de la population et améliorer la qualité et l'efficacité des activités de soins, assurées par les établissements publics de santé, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux».

Le montant mensuel de la prime de service civil est fixé, selon la zone d'exercice, entre 20.000 et 60.000 dinars, précise le décret qui souligne que la prime de service civil n'est pas intégrée dans le salaire du bénéficiaire, mais elle est, toutefois, soumise à l'impôt.

Cette prime, qui est servie uniquement pendant la durée d'accomplissement du service civil, est attribuée à compter de la date d'installation de l'assujetti au service civil.

Un autre décret exécutif (18-



256) fixant les modalités d'accomplissement du service civil pour les praticiens médicaux a été également publié dans le même Journal officiel.

Il est ainsi énoncé que les dispositions du présent décret s'appliquent aux praticiens médicaux spécialistes de santé publique, assujettis au service civil, affectés à compter du 1er septembre 2018.

La modulation de la durée du service civil pour les praticiens spécialistes de santé publique

dans les établissements hospitaliers a été fixée suivant quatre zones.

La durée du service civil de la zone 1 qui englobe les wilayas du Sud, est fixée à une année, alors que dans les zones 2 et 3 qui concernent les wilayas du Nord et des Hauts-plateaux, la durée du service est fixée respectivement à deux et trois ans.

Quant à la zone 4 qui touche les wilayas d'Alger et Oran, la durée est de 4 ans.

AÏN DEFLA

La Sûreté de wilaya organise une conférence sur la prévention de la grippe saisonnière au profit des agents de police

Salim Ben

Dans le cadre du programme de la direction de la santé et les activités sociales et sportives au niveau de la DGSN, et afin de contribuer à assurer le travail du personnel des services de la sécurité et mettre en place des conditions de santé adéquates et fournir des services de haute qualité ; la sûreté de la wilaya d'Ain Defla avec son service des activités sociales, de santé et sportives, ont organisé une conférence de sensibilisation à la prévention de la grippe saisonnière pour les agents de police de la wilaya, au niveau de la bibliothèque municipale du chef lieu de la wilaya, au cours de cette



semaine. Lors de cette rencontre de sensibilisation organisée par la sûreté de wilaya d'Ain Defla en collaboration avec la direction de la santé, il a été souligné qu'il est conseillé « aux éléments de la police de se faire vacciner ». « La vaccination n'est pas obli-

gatoire mais on a mis en place tous les moyens nécessaires pour éviter une propagation de cette maladie », souligne le personnel médical du centre médical social. De leur côté, les médecins spécialistes ont indiqué que la vaccination et l'hygiène sont parmi les

moyens de se prémunir contre la grippe saisonnière notamment au sein des rangs des services de sécurité confrontés à des contacts quotidiens avec des personnes atteintes.

Les médecins ont rappelé que les services de sécurité sont exposés par la nature de leur activité. Ils ont donné un aperçu sur les précautions à prendre pour éviter la grippe saisonnière.

Une très bonne initiative de la part des services des activités sociales, de santé et sportives de la sûreté de wilaya d'Ain Defla afin de sensibiliser les agents de la police sur cette prévention de la grippe saisonnière, et assurer ainsi leur travail dans conditions de santé adéquates.

AIN TÉMOUCHENT:

20 pêcheurs sauvés au large

Les unités des garde-côtes du groupement territorial de Beni Saf (Ain Témoûchent) ont réussi à sauver 20 pêcheurs suite au naufrage de leur bateau, a-t-on appris de ces unités.

L'opération a été menée dès les premières heures de dimanche lorsque le naufrage d'un bateau de pêche a été signalé au large au nord-ouest de la plage de Sassel

(commune de Ouled Boudjema), à son bord 20 marins pêcheurs qui ont été tous secourus et évacués en bonne santé vers le port de Bouzadjar, a-t-on indiqué.

La cause du naufrage serait la surcharge qui dépasse, a-t-on souligné, signalant que les services sécuritaires ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.



MILA:

Les étudiants de l'institut des sciences économiques et commerciales en grève pour réclamer «une répartition juste des postes de master»



Les étudiants de l'Institut des sciences économiques et commerciales et sciences de la gestion du Centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila sont entrés en grève dimanche en signe de contestation contre ce qu'ils ont qualifié d'«injustice dans la répartition des postes de master entre les différentes spécialités de l'Institut».

Selon M. Borhaneddine Boussouf, président du bureau de wilaya du Real (rassemblement des étudiants algériens libre), organisateur de ce mouvement de contestation, «la répartition des postes de master, ouverts au titre de la saison 2018-2019, était injuste envers les spécialités englobant un nombre élevé d'étudiants». Il a ajouté que cette répartition qualifiée «d'arbitraire» pénalise notamment les étudiants diplômés de la filière comptabilité et fiscalité au nombre de 118, «qui n'ont bénéficié que de 50 postes en master» alors a-t-il poursuivi, «d'autres filières ont bénéficié de plus de postes».

M. Boussouf a attesté que cette préoccupation estudiantine a été «à maintes reprises soulevée auprès de l'administration du centre universitaire» indiquant qu'«aucune suite n'a été donnée». Le directeur de l'Institut des sciences économiques et commerciales et sciences de la gestion ainsi que le vice recteur chargé des études en postes de graduation et de la formation continue au même institut ont affirmé à l'APS, que le recteur du Centre universitaire Abdelhafid Boussouf, injoignable, était seul habilité à donner des précisions sur le sujet.

Mila: mise en service d'un nouveau CET à Chelghoum Laïd



Le secteur de l'environnement dans la wilaya de Mila a été renforcé par l'entrée en service d'un nouveau centre d'enfouissement technique (CET), réalisé dans la commune de Chelghoum Laïd, a indiqué dimanche le directeur de l'établissement de gestion des centres d'enfouissement technique, Kamel Zentout.

Le même responsable a précisé à l'APS que ce centre est destiné à recevoir les déchets ménagers de la plupart des communes de la zone Sud de cette wilaya à l'instar des communes de Mechira, d'Ouled Akhelouf, de Teleghma et de Chelghoum Laïd. La mise en service de cette infrastructure contribuera à l'éradication des décharges non contrôlées dans les différentes communes qui menacent l'environnement et la santé publique à l'image de la plus grande décharge de la localité de Chelghoum Laïd, a-t-il souligné. Le CET de la localité de Chelghoum Laïd est le deuxième du genre dans la wilaya après celui implanté au lieu dit «Ouled Bouhelouf» au chef lieu de wilaya qui couvre 18 communes majoritairement de la zone Nord de la wilaya, selon la même source.

La wilaya de Mila sera dotée prochainement de deux (2) autres CET, dans la localité de Tadjenanet, «actuellement en phase d'équipement» et à Mechira, «en cours de construction», a conclu la même source.

INDE:

Au moins 12 morts dans un accident de la route dans le nord

Au moins douze personnes ont été tuées dimanche suite à une collision entre un camion et deux voitures dans le district de Sonipat à Haryana (nord de l'Inde), ont annoncé hier des sources policières.

L'accident s'est produit sur l'autoroute Gohana-Panipat près du village de Mudlana à Sonipat, lorsqu'un camion a heurté deux voitures, a précisé l'officier de police Pratiksha Godara. Sep autres personnes ont été blessées dans l'accident, a-t-il ajouté. Le chauffeur du camion a abandonné son véhicule et a pris la fuite après l'accident, a déclaré M. Godara.

VIETNAM:

42 millions de personnes utilisent Facebook quotidiennement

Quelque 42 millions de personnes utilisent Facebook chaque jour au Vietnam, l'un des taux les plus élevés en Asie du Sud-Est, a indiqué le bureau Asie-Pacifique de Facebook. Environ 242 millions de personnes en Asie du Sud-Est utilisent quotidiennement Facebook, dont 42 millions au Vietnam, a ajouté le réseau social. Il a également fait savoir que jusqu'à 91% des gouvernements utilisent sa plate-forme comme canal pour la communication officielle avec les citoyens et les entreprises, soulignant que cette tendance a commencé à augmenter au Vietnam. A l'échelle mondiale, Facebook compte 2,2 milliards d'utilisateurs actifs par mois et 1,4 milliard d'utilisateurs quotidiens.

SUÈDE:

7 personnes blessées dans une fusillade devant une salle de spectacle

La police suédoise a annoncé dimanche que sept personnes ont été blessées et douze autres ont été arrêtées dans une fusillade présumée liée à des membres d'un gang de motards près de la deuxième ville du pays, Göteborg.

La police a annoncé dimanche que les patrouilles se sont précipitées samedi soir dans la petite ville industrielle de Molnlycke, au sud-est de Göteborg, où elles ont retrouvé «plusieurs personnes blessées» à la suite d'une fusillade devant une salle de spectacle. La police a déclaré que les événements ayant conduit à la fusillade n'étaient pas clairs et l'incident fait actuellement l'objet d'une enquête en tant que tentative de meurtre. Selon la presse locale, plusieurs des blessés ont des liens avec le gang de motards Hells Angels. La police a fermé la zone entourant la salle des fêtes dimanche pour compléter d'enquête. Les autorités suédoises ont déclaré que le pays avait connu une augmentation de la criminalité organisée ces dernières années. Plusieurs fusillades de gangs criminels ont eu lieu dans les trois grandes villes du pays, en l'occurrence Stockholm, Göteborg et Malmö.

RD CONGO:

186 décès de l'Ebola, une mère et son nouveau-né contaminés

Un nouveau-né et sa mère ont été contaminés par la maladie à virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) où la dixième épidémie a déjà fait un total de 186 morts, ont indiqué hier les autorités sanitaires.

"Les deux nouveaux cas confirmés de Mabalako (Beni territoire) sont une jeune fille résidant à Beni et son nouveau-né de deux semaines", rapporte le bulletin quotidien du ministère congolais de la Santé daté de dimanche.

Le bébé et sa mère sont admis pour des soins dans un centre spécialisé de la région de Beni mis en place par les autorités pour stopper la progression de la maladie et administrer des soins, lit-on encore dans le bulletin qui indique également "81 cas de malades guéris".

"Au total, 298 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 263 confirmés et 35 probables", depuis la déclaration de cette dixième épidémie d'Ebola en RDC, qui touche les provinces du Nord-Kivu (est) et Ituri (nord-est). "Depuis le début de la vaccination le 8 août 2018, 26.135 personnes ont été vaccinées, dont 13.825 à Beni", indique l'équipe de riposte dans



son bulletin. Mi-octobre, les autorités congolaises avaient déclaré faire face à "une deuxième vague" de l'épidémie de la maladie à virus Ebola d'une "ampleur" non déterminée à Beni,

dans le Nord-Kivu (est). La première épidémie d'Ebola avait été signalée à Yambuku, dans le nord-est de la RDC, en 1976 et avait totalisé 318 cas recensés et 224 décès.

MAROC:

«Régression patente des droits humains» dans le royaume

L'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) a dénoncé dans un rapport, publié jeudi, une «régression patente des droits humains» au Maroc, qui a touché de nombreux mouvements sociaux et plus particulièrement le Hirk du Rif dans le nord du royaume. Dans son rapport couvrant 2017 et une partie de 2018, cité par des médias, l'AMDH, la plus importante ONG de défense des droits de l'Homme du Maroc dénonce la «répression qui a touché de nombreux mouvements sociaux, particulièrement le Hirk du Rif» dans le nord du royaume.

Les mouvements de fronde sociale contre les conditions de vie difficiles se sont multipliés ces deux dernières années dans des



régions marocaines déshéritées. Le plus important, appelé Hirk, a agité en 2016-2017 la région historiquement frondeuse du Rif marocain. Ses meneurs ont été arrêtés et condamnés en juin à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de prison. Le

rapport affirme que le nombre total de détenus et de personnes poursuivies en raison de «leurs opinions critiques» ou de «leurs activités au sein des mouvements de protestation», y compris dans le Rif, a «dépassé 1.020».

Evoquant une «augmenta-

tion considérable du nombre de détenus politiques», le président de l'AMDH, Ahmed El Hajj, a précisé que ce nombre incluait des militants qui ont entretemps été innocentés.

Dans son bilan, l'AMDH déplore par ailleurs le «faible engagement» de l'Etat dans «la lutte contre la torture», et s'inquiète d'une «recrudescence des violations systématiques du droit d'organisation, de création d'associations et de manifestation pacifique».

Le rapport dénonce enfin une «diffamation qui s'est généralisée» contre les «opposants, activistes et journalistes indépendants» ainsi qu'un «acharnement systématique contre les défenseurs des droits humains», y compris l'AMDH.

ÉTATS-UNIS:

Une plaque souvenir du premier voyage sur la Lune vendue 468.500 dollars

Une plaque souvenir de la mission Apollo 11, emmenée sur la Lune en 1969, a été adjugée 468.500 dollars lors de la vente, à Dallas (Texas), de la collection personnelle de l'astronaute Neil Armstrong. La plaque représente le module lunaire qui s'est posé, le 20 juillet 1969, sur la surface du satellite naturel de la Terre. De retour sur Terre, elle a été montée sur un support en bois avant d'être offerte à Neil Armstrong, le premier homme à avoir posé le pied sur la Lune. Les deux autres astronautes qui ont participé à la mission Apollo 11, Edwin «Buzz» Aldrin et Michael Collins, ont également reçu chacun une de ces plaques.

Les deux fils de Neil Armstrong, Rick et Mark, avaient décidé de disperser l'imposante collection de leur père, décédé en août 2012, qui représente plus de deux mille objets.

Une partie seulement de la collection a été proposée lors de la vente organisée jeudi, vendredi et samedi, à Dallas mais

aussi en ligne. Deux autres ventes sont prévues en mai et novembre 2019 par la maison d'enchères Heritage Auction, qui a organisé la première. La plaque souvenir a fait mieux que le lot qui était attendu comme le clou de la vente, à savoir un drapeau américain emmené lors du voyage sur la Lune, mais jamais déployé sur place. Plus grand que la plupart des étendards emmenés dans l'espace (45 cm sur 29), il a été adjugé 275.000 dollars, en incluant frais et commissions.

C'est plus du triple de l'estimation de Heritage, qui l'avait évalué 75.000 dollars. Très attendus également deux lots de fragments de l'avion des frères Wright, dont le premier vol, en décembre 1903, est considéré comme l'acte de naissance de l'aviation moderne.

Ces fragments ont également été emportés par Neil Armstrong lors de la mission Apollo 11 et revêtent ainsi une double importance historique.

Ils ont chacun été vendus 275.000 dol-



lars, soit, pour l'un des deux, neuf fois l'estimation initiale.

Au total, la première partie de la dispersion de la collection Armstrong a rapporté 5,2 millions de dollars, a indiqué dimanche Heritage Auctions dans un communiqué.

ACCIDENT D'AVION EN INDONÉSIE: Un indicateur de vitesse défectueux sur l'appareil

L'avion de la compagnie indonésienne Lion Air qui s'est abîmé en mer la semaine dernière avait un indicateur de vitesse défectueux sur ses quatre derniers vols, a affirmé hier le comité de sécurité des transports indonésien sans se prononcer à ce stade sur la cause de l'accident.

S'appuyant sur les premières données fournies par la boîte noire, le comité considère que l'appareil avait un indicateur de vitesse défectueux, qui a fait l'objet de réparations, sur les trois derniers vols avant l'accident. Mais ce problème s'est à nouveau manifesté au cours du dernier vol, a-t-il précisé.

"Au total quatre vols ont souffert d'un problème lié à l'indicateur de vitesse", a indiqué lundi Soerjanto Tjahjono, responsable du comité au cours d'une conférence de presse.

L'appareil, un Boeing 737-Max 8, s'est abîmé en mer de Java 12 minutes après son décollage de Jakarta, faisant 189 morts. "Après chaque problème, le pilote l'a signalé et le mécanicien a fait (une réparation) et l'appareil a été à nouveau déclaré apte à voler", a-t-il expliqué. Le responsable a expliqué que la cause du problème de l'indicateur de vitesse défectueux allait être recherchée et les réparations effectuées vérifiées. Mais il n'a pas précisé si ce problème avait joué un



rôle dans l'accident. Les données de l'une des boîtes noires continuent d'être analysées pour déterminer les circonstances de l'accident. Les autorités indonésiennes ont par ailleurs

annoncé un "audit spécial" de la compagnie aérienne Lion Air. Les autorités de sécurité aérienne américaine et européennes ont été sollicitées pour cette enquête.

Les opérations de recherche prolongées de trois jours

Les opérations de recherche des restes humains et des débris de l'avion Lion Air qui s'est abîmé lundi dernier en mer de Java seront prolongées de trois jours, a annoncé dimanche l'Agence nationale de recherche et de sauvetage (Basarnas).

«Nous avons décidé de prolonger les recherches de trois jours à compter de lundi. Aujourd'hui (dimanche) est le septième jour [...] Nous espérons pouvoir bientôt mettre fin à ces opérations», a déclaré le

chef des services de secours (Basarnas), Muhammad Syaugi.

L'Agence envisage également d'étendre la zone de recherche au large de la plage de Tanjung Pakis, relevant de la ville de Karawang, dans l'ouest de Java, où l'avion aurait transmis son dernier signal.

Les équipes de recherche avaient précédemment détecté un signal transmis par l'appareil à une profondeur de 32

mètres sous l'eau et dans un rayon de 500 mètres du lieu de l'accident. La recherche de la deuxième boîte noire, qui enregistre les communications entre le pilote et le copilote dans le cockpit, est toujours en cours, tandis que la première boîte noire de l'avion a été récupérée jeudi. «Le CVR est essentiel pour établir un rapport d'enquête précis, car les communications enregistrées par l'appareil seront comparées aux variables

enregistrées par l'enregistreur de données de vol (FDR) de l'avion - un autre appareil de type boîte noire repéré et récupéré jeudi par une équipe de recherche», a précisé M. Syaugi. Le vol JT-610 de Lion Air s'est abîmé en mer lundi dernier avec 189 passagers à son bord peu après son décollage de l'aéroport international Soekarno-Hatta de Jakarta.

L'avion se dirigeait vers Pangkal Pinang, dans les îles Bangka Belitung.

CANADA: Un mort dans la collision en vol de deux avions de tourisme



Le pilote d'un petit avion de tourisme est mort dimanche lorsque son appareil s'est écrasé dans un champ près d'Ottawa après être entré en collision en vol avec un autre avion, a-t-on appris de sources officielles canadiennes.

L'accident est survenu peu après 10h00 locales (15h00 GMT) à hauteur de Carp (Ontario), à une trentaine de km à l'ouest d'Ottawa, dans des circonstances qui restent à déterminer, selon la police. L'un des deux avions, de type Cessna, s'est écrasé dans un champ. Le pilote, qui était seul à bord, est décédé sur place des suites de ses blessures, ont précisé les services d'urgence d'Ottawa dans un communiqué. Le second avion impliqué, un appareil d'une dizaine de places de type Piper PA42, a été redirigé vers l'aéroport international d'Ottawa où il s'est posé sans encombre, a précisé un porte-parole du Bureau fédéral des transports cité par l'agence AFP. «Nous avons déployé une équipe d'enquêteurs» qui devraient arriver sur les lieux de l'accident dimanche après-midi, a précisé le porte-parole. Selon la chaîne CBC, le pilote du Piper, qui voyageait avec un autre passager, a rapporté aux contrôleurs aériens que l'autre avion l'avait heurté par en-dessous, ce qui a endommagé une partie de son train d'atterrissage droit. Ni le pilote ni son passager n'ont été blessés, selon les services d'urgence.

ESPAGNE: Un Brésilien jugé coupable d'avoir tué et dépecé des membres de sa famille

Un jeune Brésilien, accusé d'avoir dépecé son oncle et sa tante et tué leurs deux jeunes enfants en août 2016 a été reconnu coupable samedi par un tribunal espagnol. Patrick Nogueira, 21 ans, avait fui au Brésil juste après ce quadruple meurtre qui avait secoué l'Espagne, commis le 17 août 2016 dans la petite ville de Pioz, près de Guadalajara. Il était retourné en Espagne en octobre 2016 et s'était livré à la police après que les restes des victimes eurent été découverts dans des sacs en plastique à leur domicile.

L'oncle et la tante, originaires de l'état de Paraíba dans le nord-est du Brésil, avaient été dépecés. Celui qu'on surnomme "le dépecateur de Pioz" avait avoué mais ses avocats avaient plaidé un "trouble mental provisoire" et mis en avant ses aveux pour tenter d'atténuer la peine. Les neuf jurés ont estimé pour leur part que le meurtrier "avait planifié son geste et qu'il était conscient des conséquences" de ses actes. "Il savait distinguer entre le bien et le mal", ont-ils ajouté. Le tribunal statuera sur la peine ultérieurement. Le parquet a requis contre lui la peine maximale en Espagne, qui peut signifier la réclusion à perpétuité et l'obligerait dans tous les cas à passer au moins 25 ans derrière les barreaux. A l'ouverture de son procès le 24 octobre à Guadalajara (centre de l'Espagne), à 60 kilomètres de Madrid, Patrick Nogueira avait affirmé être incapable de se contrôler. "J'aurais aimé éviter que tout cela arrive (...) Je n'ai pas choisi de fonctionner comme je fonctionne", avait-il déclaré. "Mes émotions, ma manière de me comporter, ma manière de réagir ne sont pas comme celles des autres".

APS

ALBANIE:

L'ambassadeur de Grèce convoqué après une fusillade impliquant un Grec

L'ambassadeur de la Grèce en Albanie, Eleni Surani, a été convoqué mercredi par Tirana après des incidents provoqués par une fusillade meurtrière entre la police et un homme d'origine grecque sur le territoire albanais, ont rapporté jeudi des médias.

L'ambassadeur grec a été convoqué «pour consultations» après plusieurs jours de manifestations et de troubles à Athènes et Thessalonique, dont l'attaque à la bombe incendiaire d'un office de tourisme albanais.

Tirana a demandé aux autorités grecques de «condamner ces actes qui affectent les relations de bon voisinage entre les deux pays», a indiqué dans un communiqué le ministère albanais des Affaires étrangères.

Dimanche, la police albanaise a abattu un homme à la double nationalité grecque et albanaise, après un échange de tirs dans le village de Bularat, dans le sud du pays qui se trouve du côté albanais de la frontière et accueille une communauté grecque. Selon les autorités alba-

naises, la police a confronté l'assailant après qu'il a tiré en l'air avec une Kalashnikov pendant une cérémonie commémorant les soldats grecs pendant la Deuxième guerre mondiale.

L'homme de 35 ans a refusé de se rendre et a commencé à tirer sur la police, déclenchant une fusillade d'une trentaine de minutes.

Athènes a demandé davantage d'informations à propos de l'incident, Tirana a de son côté assuré qu'une enquête minutieuse était en cours.

GRÈCE/SÉISME

Un séisme de magnitude 4,4 secoue l'île grecque de Zakynthos

Un séisme d'une magnitude de 4,4 sur l'échelle de Richter a été enregistré, hier, dans la mer Ionienne au nord-ouest de la Grèce, rapporte la presse locale.

La secousse a frappé à 04h44 (HL), à 70 km au sud-ouest de l'île grecque de Zakynthos, précise la même source, ajoutant qu'un deuxième séisme d'une magnitude de 4,5 a été ressenti à 08h46, à 40 km au sud-ouest de Zakynthos. L'île a connu plusieurs fortes répliques suite

au tremblement de terre, du 26 octobre dernier, d'une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter. La Grèce, qui se trouve sur des lignes de faille sismique importantes, a été touchée à plusieurs reprises par des tremblements de terre ces dernières années faisant rarement des victimes. En juillet 2017, cependant, un séisme de magnitude 6,7 a fait deux morts sur l'île touristique de Kos en mer Egée (sud-est) et d'importants dégâts.

BÉGALEMENT

D'OÙ ÇA VIENT ET COMMENT LE SOIGNER ?

Véritable handicap social au quotidien, le bégaiement peut heureusement être soigné. Voyons comment.

Le bégaiement, qu'est-ce que c'est ?

Le bégaiement est lié à un problème d'élocution et de langage mais aussi de communication. Il se caractérise par l'interruption de la parole ou la répétition de syllabes empêchant de dire ce que l'on souhaite exprimer : une phrase, un mot ou une partie de celui-ci. La parole est ainsi bloquée avant d'être finalement expédiée.

Parce qu'il est souvent handicapant et facteur de honte pour la personne qui en souffre, le bégaiement est souvent difficile à vivre et à accepter. Selon les jours, les périodes et l'environnement, il se manifeste de façon plus ou moins visible. La manifestation de ce trouble est ainsi variable selon les individus.

Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le bégaiement apparaît dans l'enfance, entre l'âge de 3 et 7 ans. Ses causes sont encore relativement mal connues bien que l'on considère que différents facteurs puissent en être à l'origine : parmi eux, des problèmes neuromusculaires sont évoqués. Des facteurs psychologiques comme l'anxiété ou l'hypermotivité peuvent également être à l'origine du bégaiement.

Un climat tendu ou un choc émotionnel peuvent provoquer un bégaiement. Des

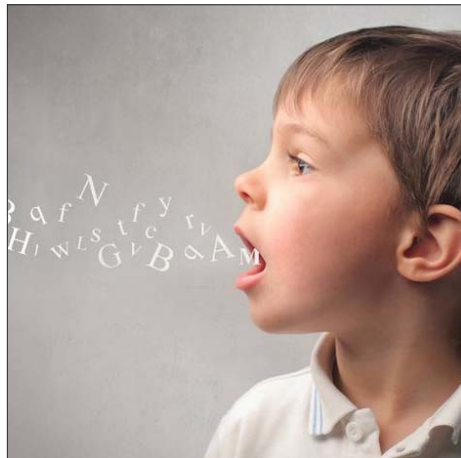
adultes peuvent ainsi en souffrir après un accident ou un événement traumatisant, alors qu'ils n'avaient jamais bégayés auparavant. Il semblerait enfin que le facteur génétique puisse également être lié au développement du bégaiement.

Comment le soigner ?

Malheureusement ni les médicaments ni la chirurgie ne permettent de soigner le bégaiement. Les traitements qui existent permettent néanmoins de le traiter. Pour autant, on ne devient pas non-bégue, mais il est possible de parler sans bégayer.

Pour cela, différentes méthodes peuvent être utilisées : dès lors que vous vous inquiétez des facultés de communication de votre enfant, n'hésitez pas à consulter un orthophoniste, thérapeute habilité à traiter ce handicap. Plusieurs exercices, basés par exemple sur la respiration, l'élocution, la prise de parole, etc., permettront ainsi, séance après séance, de faire diminuer le bégaiement.

Si besoin, les séances chez l'orthophoniste peuvent être complétées par des psychothérapies tel que les thérapies cognitivo-comportementales, qui donnent également de bons résultats. Les activités qui font disparaître temporairement le bégaiement comme le théâtre, le chant ou encore la lecture à voix haute sont également



à privilégier. Il est en effet intéressant de noter que la plupart du temps, une personne qui bégale le fait rarement lorsqu'elle chante, murmure, lit, etc.

A savoir : plus le bégaiement est pris en charge de façon précoce, plus le traitement s'avère efficace. Si votre enfant en souffre, consultez donc sans attendre !

Je vais voir qui ?

Le film «Le discours d'un roi» inspiré de l'histoire vraie du roi Georges VI, qui réussit à surmonter son bégaiement grâce à l'indéfectible soutien de son orthophoniste, évoque la relation thérapeutique nécessaire au traitement du bégaiement. Aujourd'hui, si je bégale, je vais voir qui ?

Le bégaiement est un trouble dans la séquence et le déroulement de la parole... Il n'a pas d'origine vraiment définie et chaque cas est particulier.

Comme le souligne l'Association Vaincre le bégaiement, «son origine serait d'ordre psychique bien que des facteurs génétiques peuvent être avancés.»

Partout dans le monde on bégale. En France, on estime à 650 000 le nombre de personnes concernées.

Souvent, le père et la mère le remarquent très tôt, mais ils sont en plein désarroi.

Car cette «lutte avec les mots» est fréquemment perçue comme liée à un manque d'intelligence, combiné à une extrême timidité ou à des problèmes psychologiques.

Il est donc essentiel d'amener la famille à parler et à briser le tabou que représente ce trouble de la parole.



Comment le surmonter ?

De nos jours, ce trouble de l'élocution peut être bien traité. Des séances chez l'orthophoniste

possible de traiter le bégaiement en prenant rendez-vous chez l'orthophoniste. Lors de votre première visite assurez-vous qu'il a une bonne expérience du traitement

du bégaiement et qu'il utilisera une approche globale. L'orthophoniste va vous amener à identifier vos symptômes : répétitions, blocages, voix monotone,

paroles à minima, réponses imprécises, perte du contact visuel... et va proposer des exercices visant à faciliter la «fluence» de la parole.

Des stages dans un centre spécialisé

Aller chez l'orthophoniste peut être long. Aussi, plusieurs centres spécialisés proposent des stages intensifs de thérapie du bégaiement.

Les stages portent sur le comportement (éviter de mots ou de situations), mais aussi sur les sentiments et les croyances. Diverses approches thérapeutiques sont proposées : jeux de rôle, discussions sur le comportement et les sentiments, partage d'expérience... Pour en finir avec sa peur, la personne qui bégale va reconstruire sa relation à l'autre.

Mais d'autres méthodes peuvent aussi avoir leur utilité : relaxation, psychothérapie, sophrologie...

Votre enfant zozotte : qui consulter ?



Fréquent chez les petits, le zozotement n'est pas inquiétant. Jusqu'à 6 ans, un traitement médical est inutile. Sauf si ce défaut de prononciation s'accroît, si personne ne comprend votre enfant ou si la maîtresse vous alerte à ce sujet. Mais alors, qui consulter ?

Chez l'ORL : pour un examen plus approfondi

Si le premier médecin consulte le juge nécessaire, un examen de la bouche, du nez, de l'oreille, sera effectué par l'oto-rhino-laryngologiste. Celui-ci pourra repérer plus précisément une malformation de la langue, une anomalie de la mâchoire, ou encore une otite séreuse, une forme d'otite qui évolue sans faire mal mais qui empêche votre enfant de bien entendre.

Chez l'orthophoniste : pour mieux articuler

Lors des séances, l'orthophoniste apprendra à votre enfant à mieux positionner sa langue. En effet, celle-ci est souvent trop en avant, comme si le réflexe de succion persistait. «Les parents ont ce moment-là un rôle à jouer pour l'encourager à arrêter le biberon, le pouce ou la tétine. On doit donc l'aider à grandir dans tous les domaines, explique la spécialiste. Il existe souvent un problème de maturité affective derrière ce petit défaut. Mais il ne faut jamais forcer. Car cela peut être un trouble momentané lié à un déménagement, à la naissance d'un petit frère ou à une séparation.»

Le pédiatre ou le généraliste : premier bilan

Si votre enfant zozotte, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à votre pédiatre. Ce dernier fera le tour des causes possibles du zozotement : cela vient-il de son audition ? Des otites à répétition ont pu empêcher votre enfant de bien entendre, donc de bien répéter. D'une mauvaise position de la langue ou des dents ? Sa langue est-elle trop grosse ou trop courte ? Vous aurez ainsi un premier diagnostic et saurez si vous faut prendre rendez-vous avec un spécialiste.

de la spécialiste Dr

Un an pour apprendre à parler !

C'est entre 12 et 24 mois que les bébés font les plus grands progrès côté langage, passant du simple babillage à 1 an à la capacité de nommer toutes les parties de leur corps et le nom des personnes familières à 2 ans.

C'est d'abord en écoutant les conversations autour de lui que votre bébé va acquérir son premier vocabulaire : ce que les psychologues appellent le « langage réceptif », c'est-à-dire la capacité d'entendre des mots, de les interpréter et éventuellement d'y répondre. Plus tard, viendra l'étape du « langage expressif », c'est-à-dire la capacité d'utiliser un certain nombre de mots de façon appropriée.

Ne perdez pas de vue que c'est VOUS qui avez la plus grande influence sur le développement du langage de votre bébé puisqu'il copie les phrases et les mots que vous employez ! Variez les expressions : s'il vous entend utiliser différents mots, son vocabulaire s'enrichira progressivement. Lisez des histoires, inventez des chansons ensemble, demandez-lui de nommer les objets, bref encouragez-le et notez ses progrès de semaine en semaine, cela vous rassurera sur sa capacité à parler !

Les étapes du langage

- A 12 mois : il utilise environ trois mots et est capable de comprendre quelques indications simples. Il « babille » lorsqu'il joue tout seul.

- A 15 mois : il ne sait pas prononcer son prénom mais le reconnaît quand quelqu'un l'appelle. Il est capable d'utiliser six ou sept mots différents, à bon escient mais il a aussi son propre jargon.

- A 18 mois : son vocabulaire est riche d'une douzaine de mots (parfois plus, surtout si vous lisez beaucoup ensemble) et les conversations l'intéressent.

- A 21 mois : son vocabulaire s'enrichit, il est capable de nommer les objets familiers sur des photos et il forme ses premières phrases de deux mots qui ont un sens.

- A 24 mois : il peut nommer, sans se trom-



per, les parties de son corps et il s'intéresse aux conversations, même si on ne s'adresse pas à lui directement. Avant ses 3 ans, il va acquérir environ 900 mots et en utiliser environ la moitié dans des phrases.

Le bégaiement est fréquent chez les enfants de 2 ans. A cet âge, il leur arrive de commencer

un mot, de ne pas le terminer, de réessayer de le dire sans y parvenir... ces hésitations se produisent au moment où l'acquisition du langage commence à s'accélérer. Résistez à la tentation de dire les mots à sa place et ne lui demandez pas de répéter, ce qui risquerait de l'énerver et de le faire bégayer encore plus.

Mon enfant bégaye : je consulte ?

Comme tout parent, vous vous étiez en extase à l'écoute de ses premiers mots. Maintenant, s'il cafouille, parait bégayer, vous êtes inquiet. Vous commencent à réagir de façon constructive.

Bégaiement : les signes d'alerte Ma... ma... maman... Votre enfant s'est mis récemment à bégayer. «Ce trouble peut se manifester dès qu'il commence à construire des phrases pour communiquer avec son entourage, explique Anne-Marie Simon, orthophoniste. Personne ne bégaye seul : c'est un trouble qui naît toujours en situation de relation.» Le bégaiement commence le plus souvent avant l'âge de 5 ans, généralement entre 2 et 3 ans et demi. Mais inutile de s'inquiéter tout de suite. «Tous les enfants ont des hésitations ou font des répétitions en période d'acquisition du langage», précise notre orthophoniste. Les signes qui doivent vous alerter : La lutte avec les mots et la perte du contact visuel avec son interlocuteur. Quand l'enfant s'exprime, il a tendance à s'énervier si les mots ne sortent pas. Dans ce cas, mieux vaut se faire conseiller. A 15 ans, trois enfants sur quatre ne bégaièrent plus, mais on ne sait pas lesquels au départ !



S'il se met à bégayer de façon progressive, vous pouvez attendre trois à six mois pour consulter. Si le bégaiement survient au moment d'un événement précis : rentrée à l'école, naissance d'un petit frère (petite sœur), divorce... mieux vaut réagir sans tarder, et consulter.

L'orthophoniste recherche les facteurs susceptibles d'entretenir le trouble. Il aide les parents à repérer des « surcharges » affective, linguistique (demande de langage compliquée pour son âge), motrice (rythme de vie qui ne lui convient pas). «Si on réussit à lever ces difficultés, il a toutes les chances de s'arrêter de bégayer», indique Anne-Marie Simon.

L'orthophoniste montrera aussi aux parents quelques exercices de détente conseillés à l'enfant. La première séance suffit parfois. Mais plusieurs peuvent être nécessaires. Bégaiement : comment l'aider «Les enfants qui bégaiement sont assez volontaires, anxieux, perfectionnistes, indique l'orthophoniste. Les parents peuvent être nécessaires. Bégaiement : comment l'aider

«Les enfants qui bégaiement sont assez volontaires, anxieux, perfectionnistes, indique l'orthophoniste. Les parents peuvent être nécessaires. Bégaiement : comment l'aider Abandonnez les conseils qui le renvoient à lui-même (respire, prends ton temps, calme-toi). «Plus on le pousse à faire un effort pour bien parler, plus on accentue son malaise», prévient Anne-Marie Simon. Privilégiez pendant un temps la communication gestuelle (postures, gestes, expression faciale), votre enfant acquerra le langage de toute façon.

CAMEROUN: 82 personnes, dont 79 élèves, enlevées dans le Nord-Ouest anglophone

Au moins 82 personnes, dont 79 élèves, ont été enlevées hier dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, en proie à un conflit armé entre des séparatistes réclamant l'indépendance des zones anglophones du pays et les forces de sécurité camerounaises, a indiqué une source gouvernementale.

Le principal de la Presbyterian Secondary School de Bamenda (capitale régionale du Nord-Ouest), un enseignant et un chauffeur ont aussi été enlevés par des hommes armés non identifiés, indique-t-on de même source, citée par l'AFP.

L'enlèvement des élèves a été confirmé par une source proche de l'établissement.

Les deux régions anglophones camerounaises sont le théâtre depuis un an d'un conflit entre des séparatistes réclamant l'indépendance du Cameroun anglophone et l'armée camerounaise.

Dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, une crise socio-politique sans précédent s'est installée fin 2016.

Elle s'est transformée fin 2017 en un conflit armé.

Des affrontements entre l'armée et des séparatistes, regroupés en groupes épars dans la forêt équatoriale, s'y produisent depuis plusieurs mois quasiment tous les jours. Selon des sources concordantes, aux séparatistes armés se sont ajoutés des bandes armées de bandits et de pillards, qui rackettent les populations et les entreprises. Yaoundé, qui refuse le dialogue avec les séparatistes, qualifiés de «terroristes», a procédé depuis début 2018 à un important déploiement de forces de sécurité pour «rétablir l'ordre».

Plus de 175 membres des forces de défense et sécurité camerounaises ont perdu la vie dans ce conflit, ainsi que plus de 400 civils, selon les ONG.

Dans la zone, plus de 300.000 personnes ont fui les violences, pour la grande majorité en brousse et dans les grandes villes des régions voisines, et pour certaines au Nigeria voisin.

SÉNÉGAL: Décès de Hadj Mame Bou Mamadou Kounta, chef de la confrérie Khadr de Ndiassane à 93ans

Le chef de la confrérie sénégalaise des Khadr de Ndiassane (Thiès), El Hadj Mame Bou Mamadou Kounta est décédé dimanche à l'âge de 93 ans, a annoncé Radio Sénégal. Le défunt qui avait accédé, le 29 avril 2006, à la tête de la communauté soufie Khadr de Ndiassane, a rendu l'âme à Rufisque, dans la banlieue dakaroise, selon la même source.

Fondée entre 1883 et 1884 par Cheikh Bouh Kounta, Ndiassane est le sanctuaire de la communauté des Khadr du Sénégal et de la sous région ouest africaine.

La localité devenue l'un des plus importants lieux de pèlerinage des adeptes de la confrérie Khadr du Sénégal, accueille, chaque année, le rassemblement spirituel du Gamou qui célèbre la naissance du Prophète Mohammed QSSL.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Macron, Kagamé et Mohammed VI saisis de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental

Le président français Emmanuel Macron, le président rwandais Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine (UA) et le roi du Maroc Mohammed VI ont été destinataires d'un courrier dans lequel une association française dénonce les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, un territoire non autonome occupé par le Maroc.

«Comme nombre d'organisations et de personnalités, à travers le monde, l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA) soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénonce les violations graves perpétrées par l'armée et les administrations marocaines depuis octobre 1975», lit-on dans le courrier daté du 17 octobre et dont l'APS a obtenu une copie.

L'association s'élève, tout particulièrement, contre «l'acharnement répressif» à l'égard des prisonniers politiques sahraouis qui «multiplient les grèves de la faim pour dénoncer les mauvais traitements, harcèlements et humiliations dont ils sont l'objet et pour obtenir leurs droits». «C'est le cas des 19 membres du groupe de Gdeim Izik dispersés dans 7 prisons au Maroc, alors que le droit international stipule qu'ils auraient dû être jugés et incarcérés au Sahara occidental», rappelle l'AFASPA, demandant leur libération et sans attendre, le rétablissement du droit de visite. Pour elle, le corolaire de cette occupation illégale marocaine est le pillage des richesses naturelles, en infraction au droit international et aux arrêts de la Cour de justice européenne.

Pour rappel, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu deux arrêts (décembre 2016 et février 2018) dans lesquels elle mentionne que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts.

«Pour soustraire cette réalité? aux yeux du monde, le libre accès au Sahara occi-



dental depuis quatre années est entravé pour les observateurs et les journalistes indépendants, alors que votre pays n'a aucun mandat international sur son sol», a souligné l'association au roi du Maroc, souhaitant que le processus de décolonisation s'achève «au plus vite» dans l'intérêt «réciproque» du peuple du Sahara occidental qui «souffre de la guerre depuis 45 ans et du peuple du Maroc qui paie un lourd tribut à ce conflit».

Par ailleurs, selon des informations fuitées, le Comité des Nations unies contre la torture a récemment demandé aux autorités marocaines de mettre fin à l'isolement prolongé que subit le prisonnier sahraoui Abbahah depuis huit mois. Selon les mêmes sources, cette réaction du Comité

onusien interviendrait suite à une plainte de l'avocate des prisonniers sahraouis maître Olfa Ouled. Le comité n'a pas encore rendu public son appel dont la procédure est en cours et confidentielle. L'avocate des prisonniers de Gdeim Izik, rappelle-t-on, a exprimé à maintes occasions sa préoccupation par les violations «constantes» de leurs droits.

Dix-neuf des 24 prisonniers politiques sahraouis du groupe dit de Gdeim Izik sont toujours incarcérés, avec des peines allant de 20 ans à la réclusion à perpétuité, dans des prisons marocaines et continuent, selon leurs familles, d'être victimes de tortures, de mauvais traitements et de négligence médicale intentionnelle de la part des autorités marocaines.

ARRÊT DE LA CJUE: Doutes du Parlement européen quant à la conformité de l'amendement de l'accord UE-Maroc

Le service juridique du Parlement européen (PE) a émis récemment des doutes sur la conformité de la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental occupé, insistant sur l'impératif du consentement du peuple sahraoui.

Soulignant que l'arrêt de la CJUE a tranché sur le fait que le territoire sahraoui a un statut «distinct» et «séparé» du Royaume du Maroc, d'où l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental dans tout projet d'accord entre l'UE le Maroc, le service juridique du PE a indiqué qu'il n'est pas certain que l'exigence de l'arrêt de la Cour dans l'affaire (de l'amendement de l'accord d'association) soit remplie.

L'avis juridique demandé au PE est relatif à la proposition de la Commission européenne d'amender les protocoles n° 1 et n° 4 de l'accord d'association UE-Maroc visant à «étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental occupé».

Cet avis du service juridique du PE, daté du 13 sep-

tembre 2018, intervient suite à sa saisine officielle le 23 août 2018 par le Président de la Commission du Commerce international du Parlement européen (INTA), Bernd Lange (socialiste, allemand), au sujet de la conformité de la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental du fait notamment de son statut «distinct» et «séparé» du Royaume du Maroc et de l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental.

Relayant les inquiétudes et interpellations maintes fois exprimées par ses pairs parlementaires sur ce sujet, M. Lange a soulevé plusieurs questions à l'adresse du service juridique du parlement européen s'interrogeant notamment sur les garanties quant à la prise en compte par l'UE des exigences énoncées dans l'arrêt de la CJUE particulièrement celle relative à l'impératif d'obtenir le consentement du peuple du Sahara occidental.

L'impératif du consentement du peuple sahraoui

A ce propos, et en se référant à l'arrêt de la CJUE, le service juridique du

Parlement européen a affirmé dans sa réponse que «l'extension du champ d'application territorial des accords UE-Maroc au Sahara occidental est subordonnée au consentement du peuple du Sahara occidental». En référence au «rapport de la Commission sur les bénéfices pour le peuple du Sahara occidental», joint au projet d'accord, qui prévoit également une «clause de rendez-vous et un échange d'informations entre l'UE et le Maroc en vue d'évaluer, ex-post, l'effet bénéfique» dudit accord, le service juridique a affirmé qu'il n'est pas certain que ces deux éléments soient pertinents dans l'évaluation du consentement, comme l'exige la Cour. Outre ces affirmations, qui remettent en cause le processus tel que engagé par la Commission européenne jusqu'ici visant à contourner l'arrêt de la CJUE, le service juridique du Parlement européen rappelle dans son avis des éléments fondamentaux énoncés par la Cour notamment que «le peuple du Sahara occidental doit être considéré comme un tiers», que «Le Front Polisario est le Représentant du Peuple du Sahara occidental en vertu des résolutions onusiennes», précisant au passage que le Front Polisario est opposé à ce projet d'accord, et qu'il n'est pas certain que celui-ci puisse

se conclure «sans violer les obligations attachées au droit à l'autodétermination».

D'autre part, à une interrogation concernant l'effet d'une demande d'avis de la CJUE préalablement à la conclusion d'un accord, le service juridique du Parlement européen précise qu'une telle demande «n'a pas pour effet de suspendre la procédure conduisant à la conclusion d'un accord international, cependant, une telle demande du Parlement européen suspend de facto cette procédure, à condition que le Parlement n'ait pas encore donné son accord à l'accord».

A ce propos, il convient de rappeler que plusieurs eurodéputés, dont le Président de la Commission INTA, Bernd Lange ont dénoncé à maintes reprises l'opacité et le manque de transparence affichés par la Commission européenne tout au long du processus de négociations ayant suivi l'arrêt de la CJUE, traduisant ainsi «sa volonté manifeste de passer outre la décision de la cour de justice», et ont plaidé pour demander l'avis de la CJUE avant de soumettre le projet d'accord au vote du Parlement européen, prévu début décembre 2018 au niveau de la Commission du Commerce international (INTA) et mi-janvier 2019 au niveau de la session plénière.

APS

SYRIE: Concertation autour du Comité constitutionnel, Damas coopérera avec Geir Pederson

Les efforts visant à éliminer les obstacles à la formation d'un Comité chargé de la rédaction d'une nouvelle Constitution se poursuivaient hier en Syrie pour donner plus de chances de réussite au processus de règlement de la crise dans ce pays, au moment où le gouvernement syrien se dit prêt à coopérer avec Geir Pedersen, nouvel émissaire de l'ONU proposé pour remplacer Staffan de Mistura, démissionnaire.

Le président syrien Bachar al-Assad a discuté la veille avec un émissaire russe, Alexander Lavrentiev, des moyens «d'éliminer les obstacles» à la formation d'un Comité constitutionnel exigé par l'ONU et les Occidentaux pour aider à trouver une solution au conflit en Syrie à travers une nouvelle Constitution, au moment où Damas veut que l'actuel texte fondamental soit la plate-forme de toute concertation dans ce sens.

Lors d'un sommet sur la Syrie la semaine dernière à Istanbul, les dirigeants de Russie, de Turquie, de France et d'Allemagne ont demandé la mise en place avant la fin de l'année d'un tel Comité sur lequel planche l'ONU, pour «jeter les fondements d'une transition politique».

Le président al-Assad et l'émissaire russe Alexander Lavrentiev, ont convenu de la nécessité pour la Russie et la Syrie de «continuer à travailler ensemble afin d'éliminer les obstacles à la formation de ce comité», a indiqué la présidence syrienne dans un communiqué.

Un accord russo-turc sur la création d'une zone «démilitarisée» à Idleb, l'ultime grand bastion des groupes terroristes armés, a permis de relancer les efforts pour une solution politique au conflit, avec en priorité l'accent sur ce Comité constitutionnel.

Depuis janvier, l'ONU travaille sur la composition du comité qui doit élaborer une nouvelle Constitution et comprendre 150 personnes: 50 choisies par le gouvernement, 50 par l'opposition et 50 par l'ONU pour inclure dans la réflexion des représentants de la société civile et des experts.

C'est cette dernière liste de 50 noms choisis par l'ONU que rejette le gouvernement syrien.

Le gouvernement syrien veut faire une proposition pour cette troisième liste, en coordination avec la Russie, l'Iran et la Turquie, selon l'ONU.

Le gouvernement syrien prêt à coopérer avec le nouvel émissaire de l'ONU

Le gouvernement syrien a fait part de sa disposition à coopérer avec Geir Pedersen, nouvel émissaire de l'ONU proposé pour rempla-



cer Staffan de Mistura, démissionnaire, comme il l'a fait avec ses trois prédécesseurs, «à condition qu'il prête allégeance à l'unité du pays et celle du peuple syrien, qu'il ne se tienne pas aux côtés des terroristes, et défende les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies pour la liberté des peuples dans le cadre du combat contre le terrorisme», a affirmé dimanche le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Moqdad.

Le diplomate norvégien, qui devrait prendre ses fonctions fin novembre, sera le quatrième négociateur chargé de trouver une solution pacifique au conflit qui déchire la Syrie depuis 2011. Il succédera à l'Italo-Suédois, Staffan de Mistura, qui avait annoncé son départ en octobre. La Syrie avait régulièrement accusé M. de Mistura de «subjectivité» sur le conflit.

Temps à la reconstruction, les fonds nécessaires restent un défi

Après la libération de la majorité du territoire syrien des terroristes, le gouvernement syrien examine les possibilités relatives à la reconstruction des infrastructures du pays.

«La priorité sera donnée aux principaux alliés syriens, soit avant tout à la Russie et à l'Iran.

Ce sont surtout les spécialistes de ces pays qui reconstruiront et financeront les projets dans les domaines stratégiques, par exemple, dans la sphère énergétique», a assuré le conseiller au Conseil des ministres syrien Abdel Qader Azuz.

«La contribution à la reconstruction de la Syrie de la part de certains pays qui avaient par le passé accordé

leur aide aux terroristes ne sera pas acceptée par Damas», a-t-il souligné, ajoutant que les «Etats qui avaient accordé leur soutien au pays pendant la guerre y prendront part».

«Les pays qui avaient soutenu les terroristes, et ceux qui essaient d'imposer des conditions politiques à Damas en échange de leur aide, ne travailleront pas en Syrie», a-t-il insisté.

S'agissant des fonds nécessaires à la reconstruction, le responsable syrien a indiqué que «la communauté internationale est responsable de la guerre en Syrie, c'est pourquoi elle doit verser des indemnités».

«Elle devrait créer un fonds international qui aiderait Damas.

Mais toutes les dépenses doivent être coordonnées avec le gouvernement syrien», a-t-il poursuivi, assurant néanmoins que le gouvernement syrien trouvera l'argent nécessaire «quoi qu'il en soit».

Et de préciser que «les Syriens eux-mêmes effectueront tous les travaux, ce qui réduira considérablement leur coût».

Dans ce contexte, des spécialistes ont calculé que la rénovation des infrastructures exigerait entre 260 et 1.000 milliards d'euros car les destructions étant très importantes.

D'après les estimations actuelles, la reconstruction nécessitera entre 10 et 15 ans. Le président russe, Vladimir Poutine, estime pour sa part que «l'Occident devrait financer la reconstruction de la Syrie», espérant toutefois que «les Européens feront des concessions, puisqu'ils ont intérêt à ce que les réfugiés syriens rentrent le plus vite possible chez eux, toujours».

CRISE AU SRI LANKA: Les partisans de Rajapakse se mobilisent pour sa nomination comme Premier ministre



Des milliers de partisans de l'ex-président du Sri Lanka Mahinda Rajapakse convergeaient hier vers la capitale Colombo pour appuyer sa nomination controversée au poste de Premier ministre, qui a plongé le pays dans une crise politique.

Depuis le limogeage surprise, voilà dix jours, par le président Maithripala Sirisena du chef du gouvernement Ranil Wickremesinghe, et son remplacement par l'ex-homme fort de l'île (2005-2015) Rajapakse, le Sri Lanka se retrouve de fait avec deux Premiers ministres rivaux.

M. Wickremesinghe dénonce ce renvoi comme inconstitutionnel et s'accroche au pouvoir.

Lundi, des bus amenaient des supporters de M. Rajapakse de toute l'île pour une manifestation prévue à proximité du Parlement.

L'institution reste suspendue malgré les appels de la communauté internationale à convoquer les députés pour départager les deux parties.

La convocation du Parlement est actuellement prévue pour le 14 novembre, une date qui ne cesse de fluctuer.

Dans sa déclaration la plus ferme à ce jour, le président du Parlement a dit qu'il ne reconnaissait pas la nomination de M. Rajapakse et que le chef de l'Etat avait enfreint la Constitution en limogeant le Premier ministre et en suspendant l'assemblée législative.

«Jusqu'à ce que la nouvelle faction soit à même de prouver sa majorité au Parlement, je ne reconnaitrai que la situation qui prévalait avant le 26 octobre», date du renvoi du chef du gouvernement, a indiqué Karu Jayasuriya dans un communiqué. La semaine dernière, Ranil Wickremesinghe a procédé à une démonstration de force en réunissant des dizaines de milliers de partisans pour une manifestation pacifique devant sa résidence officielle. Il y reste retranché depuis le début de la crise, malgré les menaces d'expulsion. Lors d'élections en 2015, une alliance du parti de M. Wickremesinghe et d'une faction emmenée par M. Sirisena avait évincé Mahinda Rajapakse du pouvoir. Ce dernier avait mis un terme en 2009 au conflit avec la rébellion tamoule, au prix d'un bain de sang. Mais une fois aux responsabilités, les relations entre les deux partenaires ont tourné en raison notamment de divergences sur la politique économique.

La famille Rajapakse possède encore énormément de pouvoir et d'influence au Sri Lanka, malgré des accusations de «meurtres, népotisme et corruption».

DROITS DE L'HOMME: 25 personnalités internationales lancent un appel à un «pacte international sur l'information et la démocratie»

Vingt-cinq personnalités internationales dont plusieurs Prix Nobel ont lancé hier un appel solennel aux dirigeants internationaux pour la signature d'un «pacte sur l'information et la démocratie».

Les économistes Amartya Sen et Joseph Stiglitz, l'avocate Shirin Ebadi ou encore l'écrivain Mario Vargas Llosa s'adressent directement à plus de 60 chefs d'Etat et de gouvernement, dont Donald Trump et Vladimir Poutine, qui assisteront au Forum de Paris pour la paix, organisé du 11 au 13 novembre pour marquer le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Réunis à l'initiative de Reporters sans frontières (RSF) dans une Commission sur l'information et la démocratie, ils appellent les dirigeants à «lancer un processus politique» pour qu'un pacte soit signé «d'ici à un an».

«Dans un moment historique crucial», ce pacte devrait «établir des garanties démocratiques sur l'information et la liberté d'opinion», soulignent les signataires de l'appel, parmi lesquels on trouve aussi l'ex-président du Sénégal Abdou Diouf, l'avocat chinois Teng Biao, l'avocate pakistanaise Nighat Dad, le journaliste turc Can Dündar, ou l'essayiste Francis Fukuyama. Lundi, cette

Commission sur l'information a publié une «Déclaration internationale sur l'information et la démocratie» qui pourrait servir de base de travail aux dirigeants.

Droit à l'information fiable, au respect de la vie privée, à la transparence des pouvoirs: ce texte de six pages énumère les garanties démocratiques nécessaires selon ses signataires «dans un contexte de mondialisation, de digitalisation et de bouleversement de l'espace public».

La Commission propose également la création d'un «groupe international d'experts sur l'information et la démocratie», à l'image de ce qu'est le GIEC pour les questions climatiques». Elle

interpelle aussi les géants du web, qui doivent «respecter des principes fondamentaux».

Il leur revient notamment «de garantir le pluralisme (...) et de mettre en place des mécanismes de promotion de l'information fiable».

«Les libertés, la concorde civile et la paix» sont actuellement menacées par «le contrôle politique sur la presse et les médias (...) la désinformation massive en ligne, la fragilisation économique du journalisme de qualité et les attaques et violences contre les journalistes», soulignent les 25 signataires de l'appel.

23^E SILA: L'édition algérienne obnubilée par le roman

La majorité des éditeurs tablent sur le roman qui représente un chiffre important dans les publications algériennes, lors de leur participation au Salon international du livre d'Alger (Sila), pour réaliser des ventes importantes.

L'intérêt pour le roman s'explique par l'engouement qu'il suscite sur les réseaux sociaux et dans la presse culturelle, outre le pullulement des prix destinés au récit.

Les étagères des librairies algériennes devront, au cours des prochaines semaines, accueillir plus de 200 romans, produits de maisons d'édition algériennes, selon les pronostics du Sila, dénotant du taux important du lectorat et de l'existence d'un véritable marché du roman en Algérie.

Le romancier Bachir Mefti de la maison d'édition «Manchourat El Ikhtilaf» a affirmé, à cet égard, que «ses éditions ne se focalisent pas sur le roman, qui est moins présent que les ouvrages d'études et de philosophie», reconnaissant cependant que «l'affluence sur le roman lors du Sila est plus significative que sur les autres ouvrages».

Il a, à ce propos, relevé qu'au cours des dernières années, les ouvrages d'études et de critique étaient plus prisés. «Le foisonnement auquel nous assistons aujourd'hui ne signifie nullement la qualité», a-t-il estimé, déplorant, dans ce contexte, l'existence de parasites parmi ceux qui écrivent et éditent juste pour tenter leurs chances.

«Seule une petite minorité vient à l'écriture par passion et sérieux», a-t-il rappelé. En dépit d'une «anarchie généralisée», il sera procédé

à «une grande opération de tri et de filtrage», car même si «le lecteur se perd dans des dizaines de textes sans valeur, il finit toujours par trouver son chemin dans la jungle des écrits», a-t-il soutenu.

Pour le directeur d'édition d'«El-Djazair Takra'a», Abderrazak Boukebba, «la prédominance du roman sur nos publications n'est qu'un début et non une perspective», révélant, à ce propos, que ses éditions s'emploient à former prochainement un collectif de maisons d'édition pour s'ouvrir sur les autres domaines d'édition.

Nassima Belguendouz, directrice de la maison d'édition «Bohima» a estimé, pour sa part, que «le roman revêt une magie particulière, car il est la fiction de la vérité et la vérité de la fiction en même temps», ajoutant que le roman «suscite l'engouement du lecteur, ce qui incite l'éditeur à présenter ce qui est à même de servir et de satisfaire la demande et de raffiner le goût».

Elle a nié, toutefois, le fait que le roman prédomine sur les publications de sa maison d'édition, car même si «son chiffre est le plus élevé, son taux ne dépasse pas les 30%». Découvrant le récit algérien, Mme Belguendouz a dit que «la scène algérienne du récit comporte aussi bien des points négatifs que positifs», dus, selon elle, «aux goûts qui diffèrent» et à «l'approche faite du roman et de l'écriture, autant par le lecteur que par l'écri-

vain». Mme Belguendouz ne nie pas, cependant, l'existence d'écrits de haute qualité et de différents choix chez les écrivains actuels.

Les prix littéraires: véritable motivation pour les éditeurs et les auteurs

De nos jours, l'Algérie compte à son actif bon nombre de prix littéraires, à l'instar des prix Tahar Ouettar et Assia Djebar (Alger), prix El-Djazair Takra'a et prix Mohammed Dib (Tlemcen), prix Abdelhamid Benhadouga (Borj Bou Arridj) et ceux dédiés au roman. Il s'agit d'une motivation supplémentaire pour les auteurs et un leitmotiv pour relancer un lectorat orienté vers la narration.

L'auteur critique Bachir Dhifallah estime que cela ne peut qu'être profitable au lectorat et aux écrivains pour se faire un nom, d'autant que «le roman est au centre de plusieurs manifestations régulières», indiquant que les prix «ont éveillé un certain goût littéraire chez les lecteurs, grâce aux titres primés».

Le romancier Mohamed Djafar croit, quant à lui, que «la situation a radicalement changé», affirmant que «les prix littéraires se sont substitués à l'idéologie. C'est dire qu'il existe, de nos jours, des écrivains à prix et non des romanciers». Pour M. Djafar, «tout écrivain qui s'engage, corps et âme, dans l'écriture romanesque, n'arrive qu'en récitant la formule magique



lui permettant de décrocher le titre suprême de «lauréat». «Nous nous retrouvons ainsi devant un roman unique répétitif et ennuyeux», a-t-il soutenu.

Le directeur des Editions El-Djazair Takra'a, le poète et écrivain Abderrazak Boukebba voit, pour sa part, que «leur principal projet visait à forger un lectorat digne de ce nom», reconnaissant, toutefois, que les prix ont joué un grand rôle pour hisser la cote du roman au plus haut niveau, d'autant que leur maison d'édition avait institué le prix El-Djazair Takra'a, dédié aux écrivains, jeunes et moins jeunes. M. Boukebba a rappelé, à ce titre, qu'il avait reçu 300 manuscrits en lice pour le prix de la première édition de ce concours.

Exprimant son avis sur l'écriture uniquement pour l'obtention d'un prix, l'éditeur a soutenu que les prix ont certes «encouragé certains auteurs à se lancer dans l'écriture de nouveaux ouvrages et amené d'autres à terminer leurs écrits à l'arrêt, ce qui s'inscrit en droite ligne avec la principale finalité de ses éditions». Toutefois, a-t-il ajouté, «nous ne nous focalisons pas sur le gain pécuniaire, autant que nous aspirons à garantir les droits d'auteurs». Dans une déclaration à l'APS, l'écrivain Bachir Mefti a fait savoir, pour sa part, que «les grands prix du roman arabe, et principalement «Bookers», constituent un véritable catalyseur pour le marché romancier».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
DE LA WILAYA DE CHLEF

Avis de recrutement

La direction de l'industrie et des Mines de la wilaya de Chlef lance un recrutement dans les grades suivants :

Grade	Nombre de Postes ouverts	Mode de recrutement	Spécialités/conditions d'accès
Ingénieur d'état en énergie et Mines	01	Concours sur titre	Ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes: Mines ; géologie ; énergie ; hydrocarbures ; nucléaire.
Comptable administratif principale	01		Technicien Supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes: Comptabilité et fiscalité ; comptabilité et gestion financière des entreprises, comptabilité et gestion ; gestion de stocks ; économie et droit ; Comptabilités et finances.

Composition du dossier:

- Une demande manuscrite;
- Deux (02) photos d'identité;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale;
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme;
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national (Dégage, Dispense, Sursis).
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°03) en cours de validité;
- Une attestation de travail en cas si elle existe,
- Relevé de notes de la dernière année,
- Fiche familiale ou individuelle.
- Une attestation de formation supplémentaire si elle existe.
- Deux (02) enveloppes adressées et timbrées;
- Une carte d'information remplie par le candidat est retirée du siège de la direction ou du site Web de la direction générale de la fonction publique

www.dgfp.gov.dz ou www.concours-fonction-publique.gov.dz

• Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse suivante :
Direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Chlef (cité Cherif Kadour – Chlef) dans un délai de 15 jours de travail à compter de la première date de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 833 214 du 06/11/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكنى و التعمير و المدينة

ديوان الأحياء والتعمير العقاري

ولاية بسكرة

رقم: 098907010070239
حي الأمل 1000 بسكرة



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 160 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics, l'office de promotion et de gestion Immobilière sis Cité "El-Amel" 1000 Logements Wilaya Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offres national ouvert N°09/S.M/D.M.O/2018 paru dans la quotidien national «El Youm» en date du 11/07/2018 et relatif à la réalisation des travaux en TCE des logements publics locatifs type F3 à travers la wilaya de Biskra, les marchés sont attribués provisoirement aux:

N° lot	Attributaire provisoire	Note obtenue	Montant de l'offre financière en TTC après correction (DA)	Délais	Les critères d'évaluation
Achèvement de Réalisation de 10/583 logements collectifs à la commune de AIN-NAGA lot unique (Programme Education)	ACHOUR ABDELKARIM .NLF 197407150006246	56,77	21 405 872,60	18 Mois	offre unique
Achèvement de Réalisation de 23/70/2000 logements collectifs à la commune de djannourah lot N°09 (Programme quinquennal 2010-2014)	SNC KHARCHOUCHI ET BOUZA .NLF 001619009229298	56,00	55 135 099,40	18 Mois	offre unique
Achèvement de Réalisation de 40/110/500/5500 logements collectifs à la commune de OULED DJELAL lot N°09 (Programme quinquennal 2010-2014)	SARI STE EL IAMAR .NLF 001107024301228	70,46	88 160 671,50	24 Mois	Moins disant
Réalisation de 20/1000 logements collectifs à la commune de BISKRA lot unique (Programme quinquennal 2010-2014)	HADJ YOUSSEF M'HAMED .NLF 196707010017856	57,50	59 241 091,00	24 Mois	Moins disant
Achèvement de Réalisation de 30/130/500/5500 logements collectifs à la commune de OULED DJELAL lot N°03 (Programme quinquennal 2010-2014)	SNC KHARCHOUCHI ET BOUZA .NLF 001619009229298	53,91	30 386 543,60	12 Mois	offre unique

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Gestion Immobilière de Cité "El-Amel" 1000 Logements Wilaya Biskra, dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de la Wilaya de Biskra est compétente pour l'examen de tout recours qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de première parution du BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 833 008 du 06/11/2018

23E SILA:

Des ouvrages «de qualité», à des prix abordables, pour jeunes lecteurs

Le 23e Sila (Salon international du livre d'Alger) a réservé une place de choix au livre pour enfants et au roman jeunesse pariant sur l'intérêt du public pour les ouvrages qui s'adressent aux jeunes lecteurs et dont la demande augmente d'année en année, notent les observateurs qui suivent l'évolution du salon depuis sa création.

Au pavillon Ahaggar, qui réunit des éditeurs algériens et étrangers spécialisés dans les ouvrages pour enfants et le roman jeunesse, toute une gamme diversifiée de publications littéraires et ludiques est proposée. Et les stands de ces éditeurs spécialisés, toutes nationalités confondues, ne désemplissent pas depuis l'ouverture du salon, la semaine passée.

Les ouvrages en Arabe, Français et même en Anglais proposés par les exposants vont du manuel d'apprentissage des langues aux contes illustrés, en passant par les jeux et autres livres de coloriage, à la grande satisfaction des tous petits et de leurs parents.

Ce genre de publications est d'une qualité d'impression jugée «bonne» par des visiteurs, dont l'intérêt est particulièrement porté aux contes illustrés et autres manuels d'apprentissage en langue française. Rencontrés dans les allées du pavillon Ahaggar, espace dédié aux livres pour enfants, des visiteurs rencontrés dans les stands notent avec «satisfaction» la disponibilité en nombre et en qualité des ouvrages didactiques et littéraires, proposés à des prix jugés «abordables» par beaucoup d'entre eux. «Dar El Moustakbel», «Iqra», «El badr» ou encore «Dar El Hikma» comptent parmi les éditeurs algériens qui participent à cette édition avec un riche palette de contes pour enfants et livres pour jeunesse. Fait assez rare pour ne pas être relevé, l'écrivain et poète Bouzid Harzallah participe à ce 23e Sila avec une série de contes du terroir algérien, spécialement conçue pour les enfants. Chez les grandes maisons d'édition pour enfants,

comme la jordanienne «Dar El Menhel» et l'égyptienne «Besma», c'est surtout la «forte» demande pour le conte illustré et le manuel didactique en langue française, destinés à l'apprentissage précoce de l'Alphabet, que relèvent les observateurs.

Des classiques abrégés pour adolescents

Le roman abrégé et illustré est également présent, et occupe une place privilégiée. Attirant de nombreux visiteurs, collégiens et lycéens pour la plupart, il constitue un des principaux attraits pour cette catégorie de lecteurs potentiels à laquelle s'adresse la littérature de jeunesse. Outre le pavillon Ahaggar, qui abrite le plus d'éditeurs de livre pour enfants et jeunesse, d'autres maisons installées au pavillon central, à l'image de «Beni Mezghana» et «Dalimen», proposent des produits diversifiés, ouvrages littéraires et recueils de bandes dessinées notamment, à l'adresse des jeunes lecteurs. Considéré comme un pionnier de l'édition pour le roman jeunesse, «Beni Mezghana» participe au Sila avec une centaine de titres entre littérature et livre à caractère ludique et distrayant. Des textes littéraires classiques, illustrés et abrégés pour être accessibles aux jeunes lecteurs sont proposés aux visiteurs du Sila qui peuvent y trouver un choix assez large de romans dit abrégés dans plusieurs langues, notamment l'Arabe et le Français. «Le Petit prince» de Saint Exupéry, «Don Quichotte» de Miguel de Cervantès, «l'Appel de la forêt» de Jack London ou encore la traduction en français et en Arabe de «Alice au pays des merveilles» de Lewis Carroll, comptent parmi



les récits littéraires remaniés à l'attention des adolescents. Plus d'un millier d'exposants dont 739 éditeurs étrangers venant de 47 pays prennent part au Sila 2018, ouvert au public jusqu'au 10 novembre.

Après le cas Maurice Audin, d'autres dossiers historiques à régler

Les principaux dossiers liés à la guerre d'Algérie doivent «être pris en charge sérieusement et rapidement», a estimé dimanche à Alger l'historien français Gilles Manceron, insistant sur le rôle «important» que doivent jouer les sociétés civiles algériennes et françaises dans le travail de mémoire. Invité par le 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), ouvert mardi, l'historien a animé une rencontre intitulée «Maurice Audin... et les autres?» au cours de laquelle il est revenu sur le travail de mémoire mené par la société civile, en France, pour aboutir à la reconnaissance des massacres du 17 octobre 1961 et de la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de Maurice Audin, mort sous la torture, en juin 1957. En septembre 2018, le gouvernement français avait reconnu officiellement que Maurice Audin, jeune universitaire, militant de la cause algérienne, était «mort sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France». Les autorités politiques françaises avaient également annoncé l'«ouverture des archives sur les disparus civils et militaires, français (comme) algériens». A ce propos, l'historien a appelé les sociétés civiles, algérienne et française, à continuer le travail de mémoire pour faire connaître «les massacres de masse commis par le système colonial» et les porter à la connaissance de l'opinion publique. L'auteur de «La triple occultation d'un massacre» (ouvrage dédié aux massacres d'Algériens, le 17 octobre 1961 à Paris) a indiqué que ce travail de mémoire doit se focaliser, après l'affaire Maurice Audin, sur les quatre principaux dossiers, selon lui, de cette période: «Les disparus civils et militaires, français et algériens, la restitution des archives, la pleine reconnaissance des essais nucléaires et la restitution des crânes et restes humains des résistants algériens conservés en France». Pour lui, ce travail peut également éclairer l'opinion publique française qui, dit-il, «vit à l'isolement de ce qui se fait dans ce domaine et ignore tout» des quatre principaux dossiers, si ce n'est les «déclarations d'officiels algériens», rapportées par la presse. Il a également appelé à une plus grande transparence dans le traitement des dossiers liés à l'histoire de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie: ce travail «ne doit pas rester dans le secret des commissions mixtes» algéro-françaises, a-t-il insisté. Inauguré mardi, le 23e Sila se poursuit jusqu'au 10 novembre, avec des rencontres thématiques sur le livre et l'édition ainsi que sur l'histoire, le Sila coïncidant avec la célébration du soixante-neufième anniversaire de la création du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne).

ALGÉRIE-JAPON

«Kobu Uri», comédie du Théâtre traditionnel japonais «Kyogen» s'invite à Alger

La pièce de théâtre «Kobu Uri», (Le vendeur de lamières), tiré du registre «Kyogen», forme comique du théâtre japonais traditionnel, a été présentée dimanche soir à Alger, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), «Kobu Uri», spectacle d'une quarantaine de minutes créé pendant la dictature militaire des «Shōgun Tokugawa» (1603-1867), illustre l'attitude moqueuse et insolente de la plèbe, envers les «Daimyos» (membres de l'aristocratie militaire féodale du Japon qui avait alors régné du IXe jusqu'à la fin du XVIIIe siècles).

Dans le strict respect du texte et de la mise en scène originaux, Tadashi Ogasawara, dans le rôle du «Daimyo» et son fils Hiroaki, dans celui du jeune «vendeur de lamières» (algues marines), vont, sur une scène nue et un éclairage standard, se donner la réplique dans des échanges directs, à la diction délibérément grotesque, entretenus dans la langue japonaise, avec un sous-titrage en français. Montrant l'utilité du «rire libérateur menant au bonheur», selon la tradition japonaise, assumée par le genre comique Kyogen, le spectacle a permis une «subversion des valeurs» et une «inversion momentanée de la hiérarchie sociale».

Daimyo, grand guerrier se retrouvant sans serviteur pour lui porter son sabre, décide de se rendre seul au Festival de Kyoto. Sur son chemin, il fait la rencontre d'un jeune vendeur de lamières, auquel il propose de l'accompagner, lui confiant le statut de l'un de ses serviteurs pour lui permettre ensuite, de porter son sabre. Embarrassé au départ, le vendeur de lamières a fini par accepter, subissant les injonctions répétées de son «nouveau maître». Ne pouvant plus supporter, le jeune vendeur se sentant plus fort car en possession du sabre, se retournera contre son maître lui ordonnant de lui vendre ses algues en chantant, puis en dansant.

Dans des accoutrements traditionnels (kimonos), le père et le fils, menant la trame dans une gestuelle lente avec deux éventails comme accessoires, ont séduit l'assistance qui s'est difficilement adaptée à la pièce au départ, avant de prendre du plaisir à la suivre par la suite, en présence du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi et de l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kazuya Ogawa. Art du rire, le Théâtre Kyogen, «créé il y a 650 ans», selon Tadashi Ogasawara, constitue avec les drames traditionnels représentés dans le «Théâtre du No», apparus bien après, un duo inséparable qui a donné lieu à un théâtre d'une grande richesse, désigné au Japon sous l'appellation générique de «Nōgaku», inscrit en 2008 sur la liste du patrimoine immatériel de l'Organisation internationale pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco). La pièce de théâtre «Kobu Uri», programmée à la salle Ibn Zeydoun les 3 et 4 novembre, a été organisée par l'ambassade du Japon en Algérie, en collaboration avec l'Oref.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الديمقراطية الشعبية الجزائرية RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والبيئة

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

مديرية التجهيزات العمرانية لولاية بجاية

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE N°20 /2018

Un avis deuxième d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la lot: CONSTRUCTION D'UN COLLEGE BASE 05 A AKBOU WILAYA DE BEJAIA.

Les Entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification Professionnelle en cours de validité, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature+offre technique+offre financière) auprès du Bureau d'Etudes CARRE D'ART Haneche Lyes Sis e a la Cité des Palmiers 215 Logements Aokas Bejaia Téléphone N° 0661.25.83.60 contre paiement de 1.500.00DA.

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment, Travaux Publics ayant la Catégorie Trois (III) et plus en cours de validité pour le lot N°III: VRD, AMÉNAGEMENT EXTERIEURS, MUR DE CLOTURE, LOGE GARDIEN, GENIE CIVIL POSTE TRANSFORMATEUR & TERRAIN COMBINÉ disposant d'une attestation de bonne exécution de : 15.000.000.00DA minimum

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment spécialisée en Electricité code d'activité (Code d'activité 341/3912 a 3914) ayant la Catégorie Deux (II) et plus en cours de validité pour le lot N°IV: EQUIPEMENT POSTE TRANSFORMATEUR ECLAIRAGE EXTERIEUR disposant d'un attestation de bonne exécution de : 12.000.000.00DA minimum.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Déclaration de candidature-Statut pour les sociétés -Déclaration de probité- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise -Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants-Moyens financiers justifiés par des bilans et les références bancaires exercice des trois (03) années -Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité. -Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et procès verbal de réception provisoire (2012, 2013, 2014 et 2015)-Mises à jour (CNAS CACOBATHP et CASNOS)-Liste des Moyens matériel mobilisables (Engagement accompagné des cartes grises, PV d'expertise) signé et cacheté -Liste des Moyens humains (Engagement avec diplômes et bordereau de déclaration auprès de la CNAS) signé et cacheté - Délai d'exécution accompagné d'un planning de réalisation.

OFFRE TECHNIQUE:

-Déclaration à souscrire -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

OFFRE FINANCIERE :

a)La lettre de Soumission signée et datée. -b) Le cahier des prescriptions spéciales. -c) Clauses administratives. -d) Clauses techniques générales. -e) Le bordereau des prix unitaires (BPU). f) La décomposition du prix global et forfaitaire. g) Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia -Cité Rabea Bloc Administratif 3ieme Etage Bejaia Wilaya de Bejaia, dans les Quinze (15) jours à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES PORTANT «CONSTRUCTION D'UN COLLEGE BASE 05 A AKBOU WILAYA DE BEJAIA AVEC INDICATION DU LOT CONCERNE SOUMISSION A NE PAS OUVRIR».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Good Doctor

Réalisateur : Freddie Highmore
Avec : Freddie Highmore, Chuksu Modu



Andrews, devenu le nouveau président de l'hôpital, fait part à Shaun de ses doutes quant à ses capacités à communiquer, même s'il a prouvé être un excellent chirurgien. Il reçoit tour à tour les autres membres de l'équipe, chacun prenant soin de ne pas révéler à ses collègues les reproches qui lui ont été formulés. Seul Jared, qui s'apprête à partir travailler à Denver, a refusé de passer l'évaluation. De son côté, Glassman a rendez-vous avec son oncologue.

France 2 21:00

Victor Hugo, ennemi d'Etat

Réalisateur : Jean-Marc Moutout
Avec : Yannick Choirat, Isabelle Carré



Victor Hugo réalise qu'il a été manipulé par Louis-Napoléon Bonaparte afin de mieux servir ses ambitions impérialistes. Il rejoint alors la gauche afin d'être en accord avec ses idéaux et pour répondre aux attentes du peuple. Sa vie privée est également un champ de bataille. Ses fils et sa fille, Adèle, étouffent en sa présence. Et il ne parvient plus à contenir sa jeune maîtresse, Léonie, qui révèle son existence à Juliette. Celle-ci est anéantie par la nouvelle. Au même moment, le pouvoir fait incarcérer le fils aîné du romancier, Charles, journaliste à « L'Événement »...

France 3 21:00

Independence Day

Réalisateur : Roland Emmerich
Avec : Will Smith, Bill Pullman



Par un après-midi d'été, aux Etats-Unis, les radars du Pentagone détectent la présence d'un vaisseau spatial en route pour la Terre. Peu après, David Levinson, informaticien, intercepte un ordre d'attaque émis par les extra-terrestres. Grâce à son épouse Constance, conseillère à la Maison Blanche, il parvient à prévenir le président Thomas J. Whitmore du danger qui menace. Ce dernier charge le capitaine Steven Hiller de mener l'assaut.

CANAL+ 21:10

Good Time

Réalisateur : Benny Safdie
Avec : Robert Pattinson, Benny Safdie



Nick, déficient mental, est interrogé par un psychiatre quand Connie, son frère, vient le chercher pour qu'ils aillent ensemble braquer une banque. Ils prennent ensuite la fuite, leur butin dans un sac. Mais un système de protection se déclenche et ils se retrouvent recouverts de peinture rouge. Nick est arrêté par la police, alors que Connie parvient à s'échapper. En détention, Nick est maltraité par les autres prisonniers. De son côté, Connie tente de réunir l'argent pour payer la caution. Il demande de l'aide à Corey, une amie. Mais cette dernière est instable psychologiquement.

6 21:00

La France a un incroyable talent

DIVERTISSEMENT 13 saisons / 78 épisodes



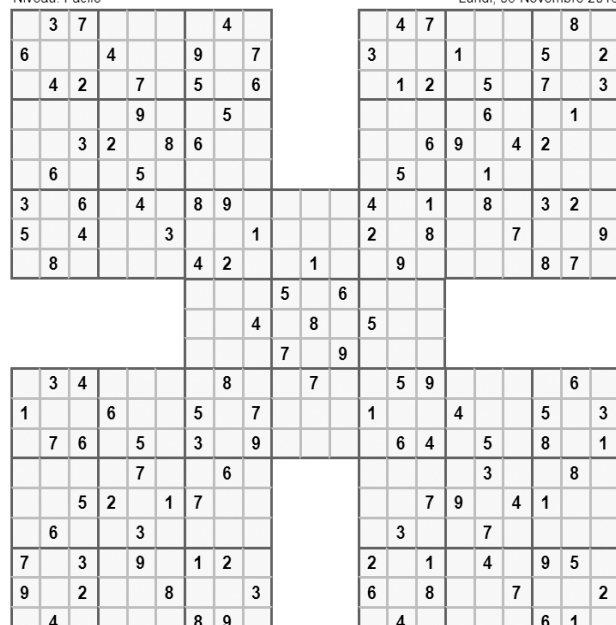
De nouveaux artistes se présentent devant les jurés, Hélène Ségara, Marianne James, Eric Antioine et Sugar Sammy. Jean-Baptiste Guégan, qui a la même voix que Johnny Hallyday, monte sur la scène. De son côté, le Japonais Kazuhisa Uekusa effectue des performances loufoques. Quant au jongleur David Burlet, il fait tourner huit assiettes simultanément. Sans oublier Emma, une ado épileptique qui montre son chien secouriste, et Coralie Corazon, la première Française à avaler... des sabres

Jeux

Samourai-Sudoku n°2010

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



La vraie grandeur est souvent faite de petites dominées.
Citation de André Maurois ;
Aspect de la biographie (1930)

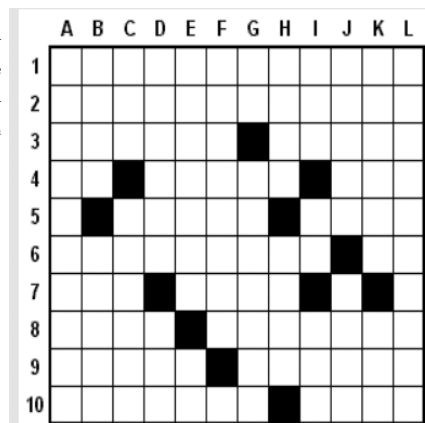
Mots croisés n°2010

- 1 - Manifestation d'indépendance pour un moteur
2 - Manières très aimables
3 - Pour lui, son violon c'était la peinture - Cherchas ta voie
4 - Voisins de l'équerre - Différent - Fabrique de cadres
5 - Telle la coiffure de Mercure - Pétillant italien
6 - Disposerais de mes biens - Groupe plein d'étoiles
7 - Coincés - Forme de société
8 - Versant frais - Veston de cérémonie
9 - Mets très plaisant - Laminée
10 - Bouleversements - Marraines de contes

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Facileux
B - Boîte à bourrer pour tricher - Nègrepoint au Moyen-âge
C - Fresque moderne - Modéré
D - Donnait un ton terreux - Eventualité
E - Mères de mère - Symbole de flux lumineux
F - Rempliras
G - Vu dans la revue - Préparés pour reprendre le combat
H - Trop utilisée - Espace isolé dans un ensemble différent
I - Immensité - Virtuose - Haschisch
J - Moyens de chauffage - Vieux support de musique
K - Démésurée - Donc à compter désormais
L - Migrations pour une nouvelle installation



[illegible]

Solution

*C'est arrivé un
6 Novembre*

Figure 1: A 10x10 grid representing a Sudoku puzzle. The grid is divided into four 5x5 quadrants. The top-left quadrant contains numbers 1-9. The top-right quadrant contains numbers 1-9. The bottom-left quadrant contains numbers 1-9. The bottom-right quadrant contains numbers 1-9. The grid is labeled "Sudoku n°2010" on the left side.

9	3	7	6	8	5	1	4	2		5	4	7	2	9	3	6	8	1	
6	1	5	4	3	2	9	8	7		3	6	9	1	7	8	5	4	2	
8	4	2	9	7	1	5	3	6		8	1	2	4	5	6	7	9	3	
1	7	8	3	9	6	2	5	4		9	2	3	7	6	5	4	1	8	
4	5	3	2	1	8	6	7	9		1	8	6	9	3	4	2	5	7	
2	6	9	7	5	4	3	1	8		7	5	4	8	1	2	9	3	6	
3	2	6	1	4	7	8	9	5	6	3	2	4	7	1	6	8	9	3	2
5	9	4	8	6	2	3	7	1	9	2	3	8	5	4	7	1	6	9	
7	8	1	5	9	8	7	6	4	3	5	3	2	1	6	4	8	7	9	5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	U	T	O	A	L	L	U	M	A	G	E
2	G	R	A	C	I	E	U	S	E	T	E	S
3	I	N	G	R	E	S		E	R	R	A	S
4	T	E		A	U	T	R	E		E	N	A
5	A		A	I	L	E		A	S	T	I	
6	T	E	S	T	E	R	A	I	S		E	M
7	E	U	S		S	A	R	L		C		A
8	U	B	A	C		S	M	O	K	I	N	G
9	R	E	G	A	L		E	T	I	R	E	
10	S	E	I	S	M			F	E	E	S	

N	M	F	A	T	E	D	E	M	E	N	T	J	S	A
L	A	B	R	E	T	E	M	E	N	T	E	R	E	S
G	E	R	O	N	T	O	C	R	E	T	E	R	E	S
R	I	S	E	T	T	E	A	I	R	E	A	I	R	E
S	T	R	I	E	A	L	L	I	E	R	A	I	R	E
E	T	I	E	R	A	M	P	L	E	R	A	I	R	E
R	A	N	A	T	E	R	E	R	A	D	E	R	E	S
L	A	I	T	E	C	R	O	U	A	E	S	E	S	E
T	R	E	P	I	T	E	U	S	E	A	M	E	S	E
C	E	I	L	L	I	E	M	I	E	N	E	R	E	S
R	E	C	L	E	R	E	R	E	R	A	I	R	E	S
D	E	M	I	N	E	U	R	E	R	A	I	R	E	S
E	O	B	S	E	G	M	E	N	T	E	M	E	S	E
S	O	D	A	S	E	U	L	E	R	A	I	R	E	S
P	I	S	T	A	R	A	S	I	O	N	E	R	E	S
N	E	F	E	N	T	A	I	S	E	P	I	E	R	E
R	I	A	N	T	E	R	O	D	E	R	E	S	E	S
B	E	A	U	C	E	A	N	S	I	R	E	R	E	S
R	E	G	I	M	I	T	E	S	O	U	L	E	R	E
L	A	M	E	L	L	E	R	E	S	O	N	E	R	E
S	A	S	S	E	R	E	N	T	O	S	A	E	R	E

JM 2021 À ORAN: Installation de Mohamed El Morro comme directeur général de la 19^e édition

Mohamed El Morro, ex-président de l'ASM Oran (Ligue 2, Algérie), a été installé dimanche à Oran comme directeur général de la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM) que va organiser cette ville en 2021.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, qui a justifié le choix porté sur El Morro, par la «grande expérience que recèle El Morro dans le domaine sportif et associatif», ajoutant qu'il a «toutes les compétences pour bien accomplir son rôle, lui, qui maîtrise aussi plusieurs langues étrangères».

Le ministre a estimé, en outre, qu'il s'agit «d'une lourde responsabilité, car c'est l'image de marque de l'Algérie qui revient au-devant de la scène sportive régionale et internationale en organisant des manifestations importantes, qui est en jeu».

Au cours de cette cérémonie, qui s'est déroulée au siège du comité nationale d'organisation des JM en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi et les autorités civiles et sécuritaires, le premier responsable de la tutelle est revenu sur la visite qu'il a effectué ce matin au niveau de certaines infrastructures sportives en cours de réalisation ou de mise à niveau, concernées par les JM pour exprimer sa satisfaction quant à l'évolution des chantiers en question.

«Cette visite a conforté ma conviction concernant la réussite des JM de 2021 qu'on veut en faire une manifestation historique. Je suis très satisfait par les progrès réalisés notamment au niveau des chantiers du complexe sportif et du village méditerranéen où le retard accusé en la matière a été rattrapé en l'espace de quelques mois», s'est réjoui M. Hattab, qui s'attend à ce que le stade de 40.000 places soit le premier à être livré de l'ensemble des quatre grands stades en cours de réalisation en Algérie.

«Par rapport aux stades de Tizi Ouzou, Baraki et Douera (Alger), celui d'Oran avance très bien et devra être livré en début de l'année prochaine», a indiqué le ministre à la presse, mettant l'accent sur l'importance vitale accordée par le président de la République à la réalisation de nouvelles infrastructures sportives, ainsi qu'à une organisation de premier ordre des JM 2021 à Oran, pour lesquels il a débloqué une enveloppe de l'ordre de 48 milliards DA seulement pour la réalisation du complexe olympique et du village méditerranéen, ainsi que la réhabilitation de pas moins de sept infrastructures sportives à Oran, à savoir, le Palais des sports «Hammou Boulellis», le centre équestre d'Essenia, le club de tennis de Haï Essalem, le stade Ahmed-Zabana, la piscine olympique de Medina Jdidia et l'Institut national de formation supérieur des cadres de jeunesse et des sports à Aïn El Turk. Pour sa part, le directeur général des JM s'est dit «honoré» par la confiance placée en lui par les responsables du football algérien, avouant au passage «la difficulté de la mission» qu'il attend, tout en s'engageant à donner le meilleur de lui-même afin de contribuer à la réussite du rendez-vous sportif de 2021, que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975. M. El Morro a estimé, au passage, que le déroulement dans la capitale de l'Ouest de la manifestation sportive méditerranéenne sera une occasion pour cette ville afin de faire un saut qualitatif en matière d'infrastructures sportives, en bénéficiant de nouvelles installations dans ce registre, tout en réhabilitant d'autres infrastructures déjà existantes.

APS

SPORT

Le ministre Hattab déplore la situation prévalant dans certaines fédérations sportives et promet d'y intervenir

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a déploré, dimanche à Oran, la situation critique que connaissent certaines fédérations sportives algériennes, promettant d'y intervenir prochainement.

«Je suis au courant de tout ce qui se passe au niveau des fédérations sportives. La situation dans certaines d'entre elles ne devra pas perdurer, car on va intervenir pour y remettre de l'ordre», a déclaré le ministre qui s'exprimait en marge de sa visite au chantier du champ de tir aux armes sportives à Oran, qui est en cours de réhabilitation en prévision des jeux méditerranéens que va abriter cette ville en 2021.

Sur place, M. Hattab a été interpellé par le président de la ligue locale de cette discipline pour se plaindre du gel des activités de la fédération de tir qui dure depuis deux années.

«Je suis parfaitement au courant de cela, comme je suis aussi au courant de tout ce qui se passe dans d'autres fédérations. Ces dernières, au nom de l'autonomie, sont en train d'agir de manière à porter préjudice au sport algérien.

Les choses doivent changer, car ces fédérations fonctionnent grâce à l'apport financier de l'Etat qui attend en retour (sur cet investissement) des résultats positifs en s'illustrant sur la scène sportive internationale», a soutenu le ministre.

Pour M. Hattab, l'exclusion des experts de la composition des assemblées générales des fédérations sportives, intervenue depuis

un peu plus d'une année, est pour beaucoup dans la dégradation de la situation au sein de plusieurs fédérations.

«C'est anormal de ne pas trouver des champions olympiques algériens au sein des assemblées générales de nos fédérations. On ne va pas se taire, quitte à changer les lois en vigueur», a-t-il martelé. Par ailleurs, le ministre a exhorté les présidents des fédérations sportives à bien exploiter les 13 centres de préparation disséminés à travers différentes wilayas du pays pour offrir une formation de qualité aux sportifs algériens.

«L'Etat a dépensé d'énormes sommes d'argent pour la construction de pas moins de 13 centres de préparation qui, malheureusement, ne sont que rarement utilisés. Il est temps de revenir à la formation, d'autant que l'outil de travail existe désormais grâce à ces centres de préparation», a-t-il dit. M. Hattab a salué au passage la politique prônée par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, qui fait de la formation son cheval de bataille.

«Personnellement, j'ai



bien apprécié la politique du président de la FAF qui table énormément sur la formation. Les autres présidents des fédérations doivent en faire de même, car le renouveau du sport algérien passe par la formation. On ne doit plus courir derrière des résultats hâtifs, ceci nous a conduit à tourner dans un cercle vicieux», a-t-il relevé.

Le président de la FAF vient d'avoir le feu vert de son assemblée générale pour construire quatre centres de formation, rappelle-t-on. M. Hattab en a profité également pour appeler aux présidents de clubs de football, ainsi que d'autres personnalités footballistiques en particulier de faire preuve de responsabilité, en évitant les «déclarations tendancieuses» qui font nuire davantage au sport roi dans le pays.

Cet appel fait suite à la montée au créneau de l'an-

cien sélectionneur national, Rabah Saâdane, qui a accusé certaines parties sans les citer d'avoir arrangé le match perdu par les Verts en demi-finales de la Coupe d'Afrique de 2010 en Angola, ainsi que le président de la JS Kabylie, qui n'hésite pas à charger le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, à cause du report de 24 heures le match de son équipe sur le terrain de l'USM Alger, mardi dans le cadre de la 13^e journée de la Ligue 1.

«On n'en a marre de ces déclarations. Au lieu de s'intéresser aux vrais problèmes de notre sport, on est en train d'assister à des déclarations de presse insensées. Pourquoi l'on ne met pas en relief les grandes réalisations que l'Etat est en train de faire en matière d'infrastructures sportives pour ne verser dans la polémique», a-t-il déploré.

BASKET / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS : 6 pays dont l'Algérie confirment leur participation

Six pays dont l'Algérie prendront part à la 23^e édition du Championnat arabe des nations de basket-ball (messieurs), qui se déroulera du 8 au 16 novembre au Caire (Egypte), a indiqué l'Union arabe de la discipline sur son site officiel. Outre l'Algérie, le tournoi enregistre la participation de l'Egypte (tenante), du Maroc, de l'Arabie saoudite, du Bahreïn et des Emirats arabes unis.

«La formule de compétition et le programme des rencontres seront dévoilés à l'issue de la réunion technique prévue lundi soir au Caire», ajoute la même source. Le «Cinq» algérien, sous la houlette d'un nouveau staff technique composé de l'entraîneur en chef Yahia Mohamed et de son adjoint Didi Saïd, est à pied d'oeuvre depuis samedi au Caire, où deux matchs amicaux face aux Emirats

arabes sont au programme avant le début du tournoi.

Avant son déplacement dans la capitale égyptienne, la sélection algérienne a effectué un premier stage à Alger du 27 au 30 octobre. Lors de la dernière édition du Championnat arabe des nations disputée en janvier 2017 en Egypte, l'Algérie avait été éliminée en quarts de finale par le Bahreïn (63-76).

MOSTAGANEM :

L'optimisation de la pratique des activités physiques et sportives prochainement en débat

Une rencontre internationale sur le thème «Optimisation de la pratique des activités physiques et sportives : perspectives et défis» sera organisée, mercredi et jeudi, à l'université «Abdelhamid Benbadis» de Mostaganem a-t-on appris hier des organisateurs.

Le président du congrès, le Dr. Hakim Hamzaoui, a souligné que cette rencontre scientifique verra la participation de quelque 277 universitaires, chercheurs et experts dans le domaine

des sports venus de différentes universités du pays, de Tunisie, de Libye, d'Irak, de Jordanie, du Soudan et du Yémen.

Plusieurs thématiques seront abordées à cette occasion comme «les sciences et les techniques d'entraînement sportif», «les médias et la communication sportive», «les sciences éducatives et sociales dans les domaines du sport», «la gestion et le marketing dans le sport», «le sport pour handicapés» et autres.

Outre les travaux en ateliers, cette rencontre permettra la présentation d'une trentaine d'études modernes sur les techniques d'entraînement, le développement des performances dans les disciplines du football, du handball, du volleyball, du cyclisme, du judo et d'athlétisme.

Organisée par le laboratoire d'optimisation des programmes d'activités physiques et sportives de l'Institut national d'éducation physique et sportive de

l'université de Mostaganem, cette rencontre vise à passer en revue la réalité du sport en Algérie, ses défis ainsi que les recherches scientifiques dont ce secteur fait l'objet. Les organisateurs ambitionnent de développer la culture de la pratique sportive dans la société et de mettre en exergue le rôle du sport dans l'insertion sociale, les solutions innovantes pour développer des performances et relever le niveau technique des disciplines.

COUPE ARABE DES CLUBS (1/8 DE FINALE - ALLER) AL-NASR - MC ALGER: Le «Doyen» pour prendre option à Ryadh

Le MC Alger, l'un des trois représentants algériens en Coupe arabe des clubs champions de football, tentera de prendre option en vue d'une qualification pour les quarts de finale de l'épreuve, en affrontant aujourd'hui à Ryadh (18h00 algériennes) les Saoudiens d'Al-Nasr en 1/8 aller.

Les joueurs du nouvel entraîneur Adel Amrouche, à pied d'œuvre depuis samedi soir à Ryadh, aborderont ce rendez-vous avec la ferme intention de revenir avec un résultat probant, de quoi leur permettre de préserver leurs chances en prévision de la seconde manche prévue le 27 novembre au stade 5-Juillet d'Alger (18h00). «C'est sûr qu'on va affronter une bonne équipe. C'est un gros morceau qui ne va pas nous faciliter la tâche, mais on fera le maximum pour réaliser l'exploit, car on sait qu'on peut le faire.

On saura nous transcender pour revenir de ce voyage avec un bon résultat qui va nous permettre de faire un grand pas vers la qualification», a assuré le défenseur central du MCA, Abdelghani Demou, avant le départ. Côté effectif, le MCA se présentera avec l'ensemble de ses joueurs à l'exception du meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, sanctionné par la direction pour avoir séché une séance d'entraînement sans justificatif. «L'équipe

est concentrée sur le match de mardi et tout le groupe est conscient qu'il y a de la place pour un bon résultat. On y va pour jouer nos chances à fond et sincèrement, on n'ira pas à Ryadh pour faire de la simple figuration», a estimé de son côté le directeur général sportif du «doyen», Kamel Kaci-Saïd. Chez l'adversaire, Al-Nasr, où évoluent l'attaquant nigérian Ahmed Musa (ex-Leicester City/ Angleterre) et le Marocain

Noureddine Amrabat (ex-Malaga / Espagne), reste sur une surprenante défaite concédée samedi à domicile face au Ahly Djeddah (0-2), en match comptant pour la 8e journée du championnat saoudien. Le club saoudien, 3e au classement du championnat (19 pts), à deux longueurs du leader Al-Hilal, sera privé de son gardien de but, l'Australien Brad Jones, blessé à la tête samedi face au Ahly. L'ES Sétif avait ouvert le bal pour les clubs

algériens dimanche dernier, s'inclinant à domicile face aux Saoudiens du Ahly (0-1), alors que l'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, jouera le match aller des 1/8 de finale le 20 novembre à Khartoum face à El-Merrikh. La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera de 6 millions de dollars.



LIGUE 2 MOBILIS (13E JOURNÉE) : Le choc MC El Eulma - ASO Chlef à l'affiche

Le choc MC El Eulma - ASO Chlef, entre le 4e qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 13e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui et demain, et qui verra les mal classés ASM Oran (13e) et RC Kouba (14e) s'affronter dans un duel direct pour le maintien. Le MCEE qui occupe la quatrième place a cinq longueurs de son adversaire du jour tentera de prendre les trois points de la victoire pour revenir à deux unités du leader alors que l'ASO qui reste sur un semi-échec à domicile devant l'ES Mostaganem (2-2) est dans l'obligation de bien négocier ce périlleux déplacement à El Eulma.

Le dauphin, le WATlemcen pourrait profiter d'un éventuel échec du leader pour prendre les commandes à condition de battre l'Amel Boussaâda (7e/17 pts). Les Zianides sous la conduite de l'entraîneur Foad Bouali sont bien armés pour engranger les trois points de la victoire et confirmé le succès obtenu en déplacement contre le RC Kouba (2-1) lors de la précédente journée.

Autre match qui devrait valoir le détour, le déplacement de l'US Biskra (3e/21 pts) chez le RC Relizane (11e/15 pts), où malgré la difficulté de la tâche, les Zibans seront condamnés à réussir un bon résultat, pour espérer se maintenir sur le podium. Les prétendants à ce privilège sont en effet nombreux à se bousculer au portillon, faisant que le moindre faux pas pourrait coûter cher à l'USB.

De leur côté, les mal classés ASM Oran (13e/11 pts) et RC Kouba (14e/7 pts) s'affronteront dans un duel direct pour le maintien, et autant dire que la victoire sera impérative pour chacun d'entre eux, car ayant grand besoin de points pour s'éloigner de la zone de turbulences, faisant qu'un nul ne serait pratiquement d'aucune utilité, ni pour l'un, ni pour l'autre.

Même obligation de résultat pour les autres mal classés, l'USM Blida (lanterne rouge) et l'USM El Harrach (premier relégable), qui malgré la situation peu reluisante dans laquelle ils se trouvent actuellement ne sont pas encore définitivement condamnés au purgatoire.

A condition bien sûr de se ressaisir, et dès cette 13e journée, pour enclencher le processus de sauvetage et entrevoir ainsi la suite du parcours sous de meilleurs auspices. A ce propos, c'est l'USM El Harrach qui semble partir avec un léger avantage, car appelé à recevoir la JSM Béjaïa (7e), alors que l'USMB devra effectuer un périlleux déplacement, chez un autre actuel 7e au classement, l'ES Mostaganem.

Les deux autres matchs inscrits au programme de cette 13e journée sont: JSM Skikda - MC Saïda et NC Magra - USM Annaba. La JSM mal en point cette saison en championnat est plus que jamais condamnée à s'imposer pour s'éloigner de la zone dangereuse à l'occasion de la réception du MCS, alors que le promu le NC Magra, auteur d'une excellente entame de saison tentera de confirmer contre l'autre promu l'USM Annaba.

Le programme

Aujourd'hui :

A Alger (Stade du 1er-Novembre) : USM El Harrach - JSM Béjaïa (15h00)
A Mostaganem (Stade OPOW) : ES Mostaganem - USM Blida (15h00)
A Relizane (Stade Tahar Zoughari) : RC Relizane - US Biskra (15h00)
A Oran (Stade Habib Bouakeul) : ASM Oran - RC Kouba (15h00)
A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) : MC El Eulma - ASO Chlef (17h00)
A Tlemcen (Stade Akid Lotfi) : WA Tlemcen - Amel Boussaâda (18h00)

Demain :

A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - MC Saïda (15h00)
A Magra (Stade Communal) : NC Magra - USM Annaba (15h00)

Report du tirage au sort du tour préliminaire de la Ligue des Champions et de la Coupe de la CAF 2019

Le tirage au sort du tour préliminaire de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) pour la saison 2018-2019, prévu samedi à Rabat, a été reporté, a annoncé la CAF. Suite à la réunion du Comité d'Organisation des Interclubs à Rabat le samedi 3 novembre, et en raison de la spécificité de cette saison transitoire dû aux changements de dates des Interclubs de la Confédération Africaine de Football, le tirage au sort du tour préliminaire de la Ligue des Champions et de la Coupe de la CAF 2019 a été reporté,

indique un communiqué de la Confédération publié dimanche sur son portail.

En référence aux règlements de la Coupe de la Confédération, aucune association ne pourra engager plus de deux équipes dans la compétition, précise le communiqué, notant qu'au cas où le détenteur du titre est en même temps engagé en tant que champion de la Coupe locale ou troisième du Championnat National, il sera engagé avec un seul autre représentant de son pays et ne sera pas remplacé par un troisième club.

Pour cette année 2018/2019 transitoire, la finale de la Coupe de la Confédération 2018 sera jouée le 30 Novembre, ou le 1er ou 2 Décembre 2018, soit après le début des tours préliminaires de la nouvelle version.

Le vainqueur de la Coupe de la Confédération 2018, AS Vita Club (RD Congo) ou Raja Club Athletic (Maroc), ne sera connu qu'à l'issue de la finale, ajoute la même source, soulignant que cette situation spéciale due au décalage de dates sera portée devant la commission des urgences du Comité Exécutif de la CAF pour décision.

Zetchi : «Mellal doit assumer les conséquences de ses propos»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a affirmé hier à Alger que le patron de la JS Kabylie (Ligue 1), Chérif Mellal, devait assumer sa responsabilité suite à ses propos dans lesquels il a qualifié le président de la Ligue de football professionnel (LFP) et certains dirigeants de club de "mafieux".

"Le fait de qualifier le président de la LFP (Abdelkrim Medouar) et des clubs de mafia est très grave, Mel-

lal est responsable de ses propos tout en assumant les conséquences. Je suis choqué et surpris par sa sortie, je voudrais bien connaître les raisons qui l'ont poussé à faire ce genre de déclarations", a indiqué le président de l'instance fédérale sur les ondes de la radio Chaîne III. Selon Zetchi, le président de la JSK sera convoqué par la LFP pour donner plus de détails et expliquer ses raisons.

"Il y a une commission de discipline au niveau de

la Ligue qui va très certainement convoquer Mellal pour donner plus d'informations par rapport à ses déclarations. Il pourrait même être convoqué par la commission d'éthique de la FAF car des propos de ce genre sont assez graves", a ajouté le patron de la FAF.

Outre ses propos, Mellal avait menacé de ne pas jouer la rencontre opposant l'USM Alger à la JSK de la 13e journée du championnat de Ligue 1, programmée mardi à 17h45 au stade Omar-Ha-

madi de Bologhine alors qu'elle devait se jouer ce lundi dans un premier temps.

"Il y a une Ligue qui est chargée de l'organisation et de la programmation des deux championnats (Ligues 1 et 2, ndr) et par conséquent, toutes les équipes sont tenues de respecter le calendrier arrêté. Menacer de ne pas jouer la rencontre contre l'USMA est quelque chose qui peut être sanctionné sur le plan disciplinaire", a conclu Zetchi.

CAF AWARDS 2018: 11 catégories de prix retenues

Le comité d'organisation des CAF Awards 2018 a retenu 11 catégories de prix pour cet événement annuel, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF). Parmi les 11 catégories retenues, les Prix du Meilleur Joueur africain de l'année et de la Meilleure Joueuse de l'année. Les titres du Joueur africain de l'année et de la Joueuse africaine de l'année seront déterminés par le Comité technique et de développement de la CAF, les Experts médias, les «Légendes» et les entraîneurs des quart-de-finalistes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération ainsi que les entraîneurs et capitaines des 54 associations membres, précise l'instance africaine.

Les catégories Joueur espoir de l'année, Entraîneur équipe masculine de l'année, Entraîneur équipe féminine de l'année, Equipe nationale masculine de l'année et Equipe nationale féminine de l'année seront élues par le Comité technique et de développement de la CAF, les Experts médias, les «Légendes» et les entraîneurs des quart-de-finalistes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

Pour la première fois, FIFPro coordonnera le Meilleur XI africain, tandis que le but de l'année sera choisi par un vote public en ligne. Les nominés seront sélectionnés en fonction de leur performance entre février 2018 et novembre 2018.

Le gala de remise des prix CAF Awards, destiné à rendre hommage aux footballeurs, officiels et administrateurs qui se sont distingués au cours de l'année, se tiendra le mardi 8 janvier 2019 à Dakar, au Sénégal.

Les 11 catégories de prix des CAF Awards 2018:

1. Meilleur Joueur africain de l'année
2. Meilleure Joueuse de l'année
3. Joueur espoir de l'année
4. Entraîneur équipe masculine de l'année
5. Entraîneur équipe féminine de l'année
6. Equipe nationale masculine de l'année
7. Equipe nationale féminine de l'année
8. But de l'année
9. Meilleur XI africain
10. Trophée Ydnekatchew-Tessema du Président de fédération de l'année
11. Platine Award.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN (5E JOURNÉE/MISE À JOUR) AL-ITTIFAQ : M'bolhi forfait face à Al-Hilal aujourd'hui

Le gardien de but international algérien d'Al-Ittifaq Rais M'bolhi, en période de rééducation, a déclaré forfait pour le match de son équipe aujourd'hui en déplacement face à Al-Hilal, en mise à jour de la 5e journée du championnat saoudien de football, rapportait hier des médias locaux. Le portier algérien a entamé dimanche sa rééducation "après avoir bouclé son traitement", a annoncé son club sur son compte Twitter.

Il devrait retrouver la compétition dès la semaine prochaine. En son absence, Al-Ittifaq s'est incliné lourdement jeudi dernier sur la pelouse d'Al-Faïçalay (5-1) pour la première fois de la saison, en match comptant pour la 8e journée. La blessure de M'bolhi intervient à moins de deux semaines de la prochaine sortie de l'équipe nationale, le 18 novembre face au Togo à Lomé, dans le cadre de la 5e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. Il avait signé son retour chez les Verts en septembre dernier lors du déplacement en Gambie (1-1) en qualifications de la CAN-2019, après une absence de 11 mois. Il n'avait été appelé qu'une seule fois par l'ancien sélectionneur national Rabah Madjer, mais sans pouvoir honorer sa convocation.

LIGUE DES CHAMPIONS: Décrité, Abid-Charef reste un arbitre international «de qualité», selon Zetchi

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a pris hier la défense de Mehdi Abid-Charef qui reste un arbitre international «de qualité», en dépit des violentes critiques dont il a fait l'objet à l'issue de la finale aller de la Ligue des champions remportée par Al-Ahly d'Egypte contre les Tunisiens de l'ES Tunis (3-1).



"Pour nous, Abid-Charef reste un arbitre international algérien de qualité. Donc, ce n'est pas sérieux et ce n'est pas normal d'aller loin dans les accusations car chaque arbitre peut se tromper sur une action ou faire une fausse appréciation", a expliqué le président de l'instance fédérale sur les ondes de la radio Chaîne III.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE / FINALE (ALLER) : L'arbitre algérien Abid Charef n'a pas été sanctionné (CAF)

Le directeur technique de la Confédération africaine de football (CAF) Abdelmoneim Hussein «Chatta» a affirmé hier que l'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef, auteur d'un arbitrage «très critiqué» en finale (aller) de Ligue des champions d'Afrique vendredi dernier à Alexandrie entre Al-Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1) n'a pas été sanctionné.

"Tout ce qui a été rapporté à propos d'une sanction contre l'arbitre Abid Charef est faux. Je pense que l'ensemble des pénalités accordées lors de cette rencontre sont valables.", a indiqué le dirigeant de la CAF, cité par le compte Twitter du quotidien égyptien Al-Ahram.

"Nous sommes heureux du choix de Belmadi et nous sommes persuadés qu'il va redresser la situation de la sélection nationale", a-t-il ajouté, l'air confiant. Souvent critiqué sur ses choix des entraîneurs de l'équipe nationale et de la composante de la Direction technique nationale (DTN) de la FAF depuis son arrivée, Zetchi

estime que la stabilité ne se mesurait pas au nombre de techniciens engagés. "La stabilité ne se mesure pas par rapport à des choix que nous faisons. La stabilité se mesure par rapport au projet que nous essayons de mettre en place et dans lequel nous devons être tous rassemblés. Le projet que nous suivons au niveau de la FAF est le retour de la formation", a dit la même source. Pour rappel, trois entraîneurs nationaux (Al-caraz, Madjer et Belmadi) ont été engagés pour diriger les «Verts» depuis l'arrivée de Zetchi il y a un peu plus d'un an et demi, sans oublier

à Alexandrie en sifflant deux pénalités «imaginaires» pour l'équipe locale après avoir recouru à la VAR (vidéo assistance à l'arbitrage), utilisée pour la première fois dans la compétition.

"Plusieurs erreurs ont été commises dans le foot-

ball mondial, notamment lors de la dernière Coupe du monde et même en finale, alors se tromper sur une décision n'est pas nouveau", a-t-il ajouté. La manche retour aura lieu vendredi à Radès (banlieue de Tunis).

«Abid Charef n'a pas fait une grande finale (aller). Toutefois, aller jusqu'à l'accuser d'avoir touché de l'argent, j'espère que les propos ne sont pas sérieux. Pour nous, il reste un arbitre international de qualité. Lors du mondial 2018, il y a eu des erreurs d'arbitrage. Un arbitre peut se tromper au niveau d'une action et commettre une faute d'appréciation».

D'autre part, la CAF a décidé lundi de retirer à un trio arbitral algérien conduit par Mustapha Ghorbal le match qu'il devait officier le 16 novembre entre l'Egypte et Tunisie, dans le cadre de la 5e journée des qualifications de la CAN-2019, pour le confier au Sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL: Zetchi : «Belmadi semble être le profil le plus adéquat»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a estimé hier que le profil du sélectionneur Djamel Belmadi «semble être le plus adéquat» pour diriger l'équipe nationale aux succès.

"Nous avons hérité d'une équipe nationale qui était dans une situation très difficile et il fallait du temps pour mettre les choses sur les bons rails. Aujourd'hui, nous avons trouvé Djamel Belmadi qui semble être le profil le plus adéquat pour notre sélection afin qu'il la reconstruise et la mène vers le chemin des victoires et

des consécérations", a dit le président de l'instance fédérale sur les ondes de la radio Chaîne III. Selon le patron de la FAF, Belmadi «a toutes les qualités» pour redresser la barre chez les "Verts" après une longue période d'hémorragie.

"Nous sommes heureux du choix de Belmadi et nous sommes persuadés qu'il va redresser la situation de la sélection nationale", a-t-il ajouté, l'air confiant. Souvent critiqué sur ses choix des entraîneurs de l'équipe nationale et de la composante de la Direction technique nationale (DTN) de la FAF depuis son arrivée, Zetchi

estime que la stabilité ne se mesurait pas au nombre de techniciens engagés.

"La stabilité ne se mesure pas par rapport à des choix que nous faisons. La stabilité se mesure par rapport au projet que nous essayons de mettre en place et dans lequel nous devons être tous rassemblés. Le projet que nous suivons au niveau de la FAF est le retour de la formation", a dit la même source. Pour rappel, trois entraîneurs nationaux (Al-caraz, Madjer et Belmadi) ont été engagés pour diriger les «Verts» depuis l'arrivée de Zetchi il y a un peu plus d'un an et demi, sans oublier

les quatre entraîneurs des sélections jeunes limogés et les trois DTN consommés.

"Changer un entraîneur en très peu de temps est une chose qui se passe partout dans le monde. Le meilleur exemple est celui du Real Madrid qui a changé son entraîneur et est en train de chercher un autre", a cité Zetchi. Interrogé sur l'objectif assigné à Belmadi, le patron de la FAF a réaffirmé qu'il avait pour mission "de composer le ticket qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations 2019" et d'aller le plus loin possible dans ce rendez-vous continental".

Robben de retour dans son club formateur ?

Alors que son contrat se termine au mois de juin prochain, Arjen Robben ne devrait pas prolonger son aventure avec le club bavarois.

Concernant son avenir, il pourrait revenir là où il a fait ses débuts dans le monde professionnel. Selon Tuttomercato, le Néerlandais pourrait terminer sa carrière dans son club formateur, le FC Groningen.



Sarri salue les progrès de Morata

Maurizio Sarri a rendu hommage à l'attaquant espagnol Alvaro Morata, auteur de deux des trois buts de Chelsea contre Crystal Palace (3-1). "Il gagne en confiance et en personnalité. Il joue avec l'équipe, donc je suis très heureux maintenant, a confié le technicien italien sur Sky Sports. Il peut

s'améliorer davantage car son potentiel technique et physique est important. Il a maintenant confiance et peut encore s'améliorer." Depuis le début de saison, le footballeur de 26 ans a marqué cinq buts en dix matches de Premier League.

GRIEZMANN NE CACHE PLUS SES AMBITIONS

L'attaquant de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann, s'est exprimé sur la course au Ballon d'Or 2018, dont le lauréat sera connu le 3 décembre

"Je n'ai pas peur de le dire. Je rêve du Ballon d'Or, de la Ligue des Champions, de la victoire en Coupe du Monde. Je rêve de beaucoup de choses. Je rêve d'avoir trois enfants. Ces rêves te motivent au réveil chaque matin et tu as des objectifs à atteindre", confie le champion du monde français dans un entretien à ESPN.

Le point sur le dossier Martial

Actuellement en grande forme sous les couleurs de Manchester United, Anthony Martial va-t-il prochainement prolonger son contrat avec les Red Devils ? Le PSG reste en embuscade... D'après les dernières informations du Daily Mirror, l'attaquant français n'est pas certain de vouloir poursuivre son aventure dans le nord de l'Angleterre même si sa relation avec José Mourinho s'est améliorée depuis quelques semaines. Le tabloïd britannique explique que les discussions sont compliquées entre les Red Devils et l'entourage du joueur et que le PSG pourrait en profiter pour attirer le joueur dès l'été prochain. L'ancien attaquant monégasque, sous contrat jusqu'en juin 2019, est également dans le viseur de la Juventus Turin.

Les chiffres du dossier Sterling

Annoncé il y a quelques jours, le milieu offensif Raheem Sterling va bien prolonger son contrat avec Manchester City. Ce dernier a trouvé un accord avec ses dirigeants pour s'engager jusqu'en juin 2023. Côté salaire, le joueur va percevoir un salaire hebdomadaire de 340.000 euros.

Cavani annonce la couleur pour le choc à Naples

Mardi soir, le PSG va jouer sa survie en Ligue des Champions sur la pelouse du SSC Naples. Contraints au match nul par les Italiens le 24 octobre dernier, les Parisiens doivent absolument éviter une défaite. Edinson

Cavani, qui connaît bien le club napolitain pour y avoir évolué durant trois saisons, a prévenu ses coéquipiers français sur ce qui les attend à San Paolo. À quelques heures de son grand retour à Naples avec le Paris Saint-Germain, Edinson Cavani a évoqué le choc du groupe C en Ligue des Champions, mais également la difficulté à gagner à San Paolo. Au micro de BeIN Sports, le meilleur buteur de l'histoire du club de la capitale prévient ses coéquipiers que la partie sera des plus compliquées mardi soir, mais pas totalement impossible. « Cela va être un grand match. On est dans une situation difficile pour ce match retour contre Naples, mais c'est également le cas pour le Napoli, les deux équipes ont donc besoin de gagner pour espérer se qualifier en 8e de finale de la Ligue des Champions », a expliqué le joueur de 31 ans avant de poursuivre.



ALGÉRIE-CHINE M. Bensalah reçoit l'ambassadeur de Chine en Algérie

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Yang Guangyu qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du Conseil. La rencontre a porté sur les relations bilatérales "historiques et l'intérêt accordé par les deux parties au développement des relations, notamment au niveau économique", en témoigne l'accord de partenariat "stratégique global" en cours de concrétisation, à travers plusieurs investissements et projets communs fondés sur la préservation des intérêts mutuels, ajoute le communiqué. Les deux responsables ont salué les liens d'amitié, dont s'enorgueillissent les dirigeants et peuples des deux pays, et ce à l'occasion du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

ALGÉRIE-JAPON M. Yousfi en visite de travail au Japon

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi effectue une visite de travail au Japon à la tête d'une importante délégation, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cette délégation est composée de cadres du ministère, de dirigeants de certaines entreprises publiques et d'une trentaine de chefs d'entreprises privés, a précisé la même source. Lors de son séjour au Japon, M. Yousfi mènera des entretiens avec des responsables et officiels japonais avec lesquels, il va discuter de l'état de la coopération allégre dans les différents domaines économiques. A cette même occasion M. Yousfi rencontrera les opérateurs japonais pour examiner les opportunités de partenariat qui pourraient s'offrir aux deux pays, ajoute la même source. Parmi les domaines susceptibles d'accélérer la coopération entre l'Algérie et le Japon, figurent les secteurs de l'automobile et des pièces de rechange, de la chimie, des mines, de l'électronique et du digital, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-ITALIE Le Président du Conseil des ministres italien en visite de travail et d'amitié en Algérie

Le Président du Conseil des ministres italien, Giuseppe Conte, a entamé hier une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Conte a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des membres du gouvernement. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion du dialogue politique de haut niveau entre l'Algérie et l'Italie qui sont liés par le Traité d'amitié, de bon voi-



sinage et de coopération, signé à Alger le 27 janvier 2003. Les deux parties saisiront l'occasion de cette rencontre pour procéder à un échange sur les questions d'intérêt commun aux niveaux méditerranéen, maghrébin et du Sahel.

ALGÉRIE-EUROPE Le Conseil de la nation et l'APN participent en Croatie à la conférence sur la sécurité démocratique en Méditerranée

Le vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Saïd Saadani prendra part à la conférence prévue, aujourd'hui à Dubrovnik (Croatie), sur "le renforcement de la sécurité démocratique en Méditerranée", organisée par la commission des questions politiques et de la démocratie du Conseil de l'Europe. L'ordre du jour de la conférence portera sur l'examen de plusieurs thématiques, dont les défis de stabilité en Méditerranée, le renforcement de la sécurité démocratique, la bonne gouvernance, la lutte contre les menaces

visant la souveraineté de la loi, outre la consolidation des institutions démocratiques à travers les réformes, constitutionnelle et juridique, a précisé un communiqué du Conseil de la Nation. Le parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et ce en qualité d'invité. L'Assemblée populaire nationale (APN) sera elle aussi représentée à cet événement par son vice-président, Mourad Halis, a annoncé la chambre basse du Parlement.



L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, mardi, à la conférence parlementaire sur «Le renforcement de la sécurité démocratique en Méditerranée: défis communs, responsabilité partagée»,

prévue à Dubrovnik (Croatie), indique un communiqué de l'APN.

L'APN sera représentée aux travaux de cette rencontre par son vice-président, Mourad Halis, ajoute le communiqué.

LA PRÉSIDENTE DU C-RA, SAÏDA BENHABILÈS : «Le rapatriement des migrants africains s'est toujours fait dans le strict respect du droit humanitaire»

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles, a affirmé hier à Alger que le rapatriement des migrants irréguliers africains, à la demande des gouvernements de leurs pays, s'est toujours fait dans le strict respect du droit humanitaire, contrairement à ce que rapportent certaines ONG et organisations internationales. Intervenant au forum du quotidien national *El-Moudjahid*, Mme Benhabiles a précisé que «les opérations de rapatriement des migrants africains irréguliers se font dans le strict respect du droit humanitaire», ajoutant que ces personnes «re-

tourment chez elles avec des dons humanitaires, contrairement à ce que disent certaines ONG et organisations internationales critiques envers l'Algérie», évoquant, entre autres, les propos du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les droits des migrants. Elle a appelé ces organisations, qu'«au lieu de critiquer l'Algérie et l'accuser sans fondement, elles devraient plutôt mener des analyses profondes, afin de trouver les véritables raisons de la situation dramatique que vivent ces personnes», rappelant que «l'Algérie n'y est pour rien». Selon Mme Benhabiles,



«quelque 78.000 migrants africains irréguliers ont été rapatriés depuis qu'elle est à la tête du CRA, et l'Etat a déboursé 20 millions d'euros pour les seules opérations de rapatriement, sans compter les autres aides (nouritures, vêtements, soins...)».

L'Algérie, rappelle-t-on, a mobilisé des moyens «colossaux» pour une meilleure prise en charge des migrants sub-sahariens sur les différents plans, médical, social et humanitaire. «Durant les trois dernières années, plus de 120.000 prestations médicales ont été effectuées au profit de ces migrants», avait indiqué, dans ce contexte, une source chargée du dossier. Saïda Benhabiles qui a souligné l'exis-

tence d'un accord bilatéral algéro-nigérien sur le rapatriement de ressortissants en situation irrégulière, a souligné que «l'Algérie a toujours assumé ses engagements humanitaires, comme c'est le cas vis-à-vis des réfugiés sahraouis, qui souffrent dans le silence».

Invité au forum, le président du Croissant-Rouge Sahraoui (CRS), Yahia Bouhabini, a rendu hommage à l'Algérie qui «n'a jamais lésiné sur les moyens pour apporter l'aide au peuple sahraoui», affirmant que «le volume d'aide de la communauté internationale aux réfugiés sahraouis ne dépasse pas la moitié de celle faite par l'Algérie à ces populations».

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5^E JOURNÉE / GR. D) : Des arbitres kényans pour Togo-Algérie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral kényan, sous la conduite de Davies Ogenche Omweno, pour diriger la rencontre Togo-Algérie prévue le 18 novembre à 16h00 au stade communal de Lomé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des na-

tions CAN-2019 (groupe D). Le directeur de jeu Omweno sera assisté de ses deux compatriotes Gilbert Cheruiyot et Tony Kidiya. L'autre rencontre du groupe D entre la Gambie et le Bénin, prévue le 17 novembre à 16h30 à Banjul, a été confiée à un trio tunisien dirigé par Sadok Selmi, assisté d'Attia Amsaad et d'Aymen Is-

mail. L'Algérie est co-leader du groupe D avec le Bénin (7 points) devant le Togo (5 points). La Gambie ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour la Coupe d'Afrique des nations 2019 prévue au Cameroun.

APS